



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Évaluation du programme Les jeunes s'engagent

2010-2011 à 2013-2014

Direction des services d'évaluation

Le 29 décembre 2015



This publication is also available in English.

Cette publication est disponible en format PDF accessible
à l'adresse internet suivante : <http://www.pch.gc.ca>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
No de cat. : CH7-31/2016F-PDF
ISBN : 978-0-660-03914-5

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	I
1. INTRODUCTION	1
2. PROFIL DU PROGRAMME.....	2
2.1. Historique et contexte	2
2.2. Objectifs et résultats	4
2.3. Gestion et gouvernance du programme	5
2.4. Groupes cibles, principaux intervenants et partenaires d'exécution	5
2.5. Ressources du programme	6
3. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	7
3.1. Portée de l'évaluation, calendrier et contrôle de la qualité	7
3.2. Questions d'évaluation par secteur d'intérêt.....	8
3.3. Méthodes d'évaluation.....	10
4. CONSTATATIONS – PERTINENCE	14
4.1. Question fondamentale 1 : Besoin continu du programme	14
4.2. Question fondamentale 2 : Conformité aux priorités du gouvernement	21
4.3. Question fondamentale 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral.....	23
5. CONSTATATIONS – RENDEMENT	25
5.1. Question fondamentale 4 : Atteinte des résultats escomptés	25
5.2. Question fondamentale 5 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie	36
5.3. Autres questions d'évaluation.....	43
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	50
6.1. Conclusions	50
6.2. Recommandations.....	53
ANNEXE A : MODÈLE LOGIQUE	58
ANNEXE B : MATRICE D'ÉVALUATION	59
ANNEXE C : PROGRAMMES ET INITIATIVES DE PCH À L'INTENTION DES JEUNES	67
ANNEXE D : BIBLIOGRAPHIE	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dépenses budgétisées et dépenses réelles.....	6
Tableau 2 : Survol des enjeux et des questions en matière d'évaluation.....	8
Tableau 3 : Demande de financement dans le cadre du programme LJE (projets pluriannuels comptés une seule fois).....	21
Tableau 4 : % de demandes ayant comme thème principal les activités économiques	28
Tableau 5 : Dépenses budgétisées et dépenses réelles.....	38

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre de participants par exercice financier (de 2010-2011 à 2013-2014).....	26
Figure 2 : Projets et participation par thème principal.....	27
Figure 3 : Distribution des participants au programme LJE selon l'âge.....	29
Figure 4 : Distribution régionale des participants au programme LJE	30
Figure 5 : % de répondants qui ont reconnu l'importance d'être des citoyens actifs et engagés .	31
Figure 6 : % de répondants qui estiment que l'organisme financé par LJE offrait une activité pertinente aux yeux des jeunes et comprenait leurs besoins.....	32
Figure 7: % de répondants qui estiment que LJE a contribué à divers aspects de l'engagement .	33
Figure 8 : % de répondants qui estiment que LJE a contribué au sentiment d'appartenance à divers niveaux	35
Figure 9 : % de répondants qui estiment que LJE leur a permis de constater qu'ils ont quelque chose en commun avec d'autres jeunes au Canada	36
Figure 10 : Taux de satisfaction des organismes financés par secteur	45
Figure 11 : Avis sur la décision de financement – % de demandes où la norme de service est respectée.....	46

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

AAP	Architecture d’alignement des programmes
AC	Accord de contribution
CPIMRE	Comité de la planification intégrée, de la mesure du rendement et de l’évaluation
DSE	Direction des services d’évaluation
ESG	Enquête sociale générale
F et E	Fonctionnement et entretien
GC	Gouvernement du Canada
GRP	Groupe de recherche sur les politiques
IC	Intervenants clés
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
LJE	Programme Les jeunes s’engagent
PCH	Ministère du Patrimoine canadien
PEC	Programme Échanges Canada
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
S et C	Subventions et contributions
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SMRER	Stratégie de mesure du rendement, d’évaluation et de risque

Sommaire

Aperçu du programme

Le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a lancé le programme Les jeunes s'engagent (LJE) au début de l'exercice financier 2010-2011. Ce programme vise à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada en suscitant leur engagement, tout en abordant un ou plusieurs domaines thématiques. Il offre aux jeunes Canadiens l'occasion de s'engager davantage dans leur communauté et de se sentir plus liés à celle-ci. Les jeunes jouent un rôle de premier plan dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Grâce aux occasions créées par le programme, les jeunes prennent conscience de l'importance d'être un citoyen actif et engagé.

Le programme LJE vise principalement à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement. Il appuie des projets dirigés par des jeunes qui démontrent la capacité de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada, d'offrir des occasions aux jeunes de participer à la vie de leur collectivité et de les impliquer dans des activités de collaboration, tout en abordant au moins un des quatre domaines thématiques suivants :

- histoire et patrimoine
- engagement civique et service des jeunes
- arts et culture
- activités économiques

Les activités du programme sont financées au moyen d'ententes de subventions ou de contributions avec les bénéficiaires admissibles suivants :

- organismes canadiens à but non lucratif ou de bienfaisance enregistrés;
- gouvernements autochtones (Premières Nations, Inuit ou Métis) et organismes équivalents.

En outre, les organismes doivent disposer de politiques et de procédures de sécurité adéquates, et compter au moins trois ans d'expérience significative de service auprès des jeunes à l'échelle nationale ou provinciale/territoriale.

Approche et méthodologie d'évaluation

L'évaluation vise à fournir des renseignements crédibles et neutres sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficience et économie) du programme LJE pour la période de 2010-2011 à 2013-2014, au cours de laquelle le montant estimatif total des dépenses s'élevait à 14 042 958 \$.

Les questions d'évaluation ont été sélectionnées en fonction du modèle logique ainsi que des cinq questions fondamentales relatives à la pertinence et au rendement du programme, conformément à la *Directive sur la fonction d'évaluation* (2009) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Les méthodes suivantes ont été utilisées pour l'évaluation :

- analyse documentaire;
- recension des écrits;
- analyse des données administratives;
- sondage auprès des demandeurs qui ont obtenu ainsi que de ceux qui n'ont pas obtenu de financement;
- entrevues auprès des intervenants clés.

Conclusions

Pertinence

Le programme LJE demeure pertinent. Toutes les sources de données indiquent qu'il existe un besoin manifeste à l'égard de programmes comme LJE qui renforcent le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada grâce à des possibilités d'engagement. Les données montrent l'importance de mobiliser les jeunes, particulièrement ceux qui sont marginalisés et à risque, au sein de leurs communautés; de renforcer leur sentiment d'appartenance ainsi que les liens entre eux; de favoriser l'engagement civique; et de les engager dans des activités collaboratives moins traditionnelles.

Dans une certaine mesure, LJE répond aux besoins des jeunes. Cependant, la demande de financement dépasse les ressources disponibles. Au cours de la période couverte par l'évaluation, PCH a financé 26 pour cent des demandes admissibles (soit 56 sur 213), ce qui représente 852 982 participants. Son modèle d'exécution est souple, comme en témoigne la vaste portée de ses quatre domaines thématiques : histoire et patrimoine; engagement civique et service des jeunes; arts et culture; et activités économiques. La participation des jeunes aux activités liées à la sphère économique du Canada répond à leurs besoins. Toutefois, par rapport aux autres thèmes, il y a eu moins de projets financés dont le thème principal était les activités économiques et ces derniers comptaient un moins grand nombre de participants. Seulement 1 pour cent des participants au programme se sont engagés dans un projet ayant pour thème les activités économiques. Ceci s'explique notamment par le fait que le Ministère met l'accent sur le thème de l'histoire et du patrimoine à l'approche du 150^e anniversaire du Canada en 2017 pour la dernière période couverte par l'évaluation (c.-à-d. 2013-2014).

Les objectifs et les résultats escomptés du programme LJE s'alignent avec les priorités du gouvernement fédéral, comme indiqué dans les discours du Trône et les récents budgets fédéraux. De même ils sont conformes aux priorités et au résultat stratégique de PCH : les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.

L'évaluation conclut qu'il est approprié que le gouvernement fédéral s'occupe de l'exécution du programme LJE, étant donné sa portée nationale et les résultats escomptés en ce qui a trait au sentiment d'appartenance au Canada et au sentiment commun de l'identité canadienne.

Rendement – Atteinte des résultats escomptés

Le programme LJE progresse vers l'atteinte de son résultat immédiat : *les jeunes ont l'occasion de participer à des projets dirigés par des jeunes dans des domaines thématiques donnés*. Un large éventail de jeunes de partout au pays a eu l'occasion de s'engager dans des projets dirigés par des jeunes dans les quatre domaines thématiques. Entre 2010-2011 et 2013-2014, le programme a versé environ 12,1 millions de dollars à des projets visant à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur pays grâce à l'engagement. Toutefois, les demandes de financement dépassent les ressources disponibles.

Au cours de cette période, plus de 850 000 jeunes ont participé à 56 projets du programme LJE. Ces projets ont contribué à offrir des occasions aux jeunes de participer à des projets dirigés par eux, principalement dans le domaine thématique de l'engagement civique et du service des jeunes et, dans une mesure moindre, dans celui de l'histoire et du patrimoine, et celui des arts et de la culture. La plus grande proportion de projets avait pour thème principal l'histoire et le patrimoine (32 pour cent), suivi par les arts et la culture (29 pour cent) et l'engagement civique (23 pour cent). Les projets ayant pour thème principal les activités économiques étaient les moins nombreux (16 pour cent). Au cours de la période visée par l'évaluation, il y avait proportionnellement moins de jeunes qui participaient aux projets dont le thème principal était les activités économiques, bien qu'un certain nombre de ces projets aient été financés. Les projets les plus importants, ayant la plus grande portée, avaient pour thème l'engagement civique et le service des jeunes.

Même si le programme s'adresse à une tranche d'âge relativement grande (de 7 à 30 ans), les occasions sont offertes principalement aux jeunes de moins de 18 ans. Les occasions créées par LJE sont réparties parmi un large profil démographique, y compris les jeunes qui sont habituellement sous-représentés (comme les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés ou les jeunes des minorités visibles).

Les trois résultats intermédiaires escomptés, soit *les jeunes sont sensibilisés à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés, les organismes au service des jeunes sont pertinents pour les jeunes et les jeunes prennent une part active à la vie de leur communauté*, sont atteints dans une certaine mesure par environ trois quarts des participants (et de façon marquée par un tiers à la moitié des participants). Selon les résultats des sondages postérieurs à la participation, une grande proportion de jeunes ayant pris part à un projet financé par le programme estimaient qu'ils avaient eu l'occasion de participer à divers aspects de l'engagement communautaire, notamment de s'engager dans le lieu même où ils vivent (70 à 76 pour cent), de collaborer avec des jeunes d'autres communautés (67 à 74 pour cent), d'apprendre sur un sujet qui leur tient à cœur (76 à 78 pour cent) et d'agir relativement à un enjeu important pour eux (73 à 78 pour cent). Une grande proportion de jeunes a également déclaré que, grâce à la participation aux projets du programme LJE, ils ont pris conscience de l'importance d'être des citoyens actifs et engagés (80 à 86 pour cent).

La majorité des jeunes a convenu que l'organisme qui avait coordonné l'activité était pertinent pour eux et comprenait leurs besoins (80 à 84 pour cent). Les bénéficiaires de financement ont indiqué que le financement du programme avait contribué à rendre leur organisme plus pertinent pour les jeunes notamment par la croissance, le financement additionnel, une plus grande

visibilité au sein de la collectivité et le fait que des participants ont ensuite intégré l'organisme à titre d'employé ou de stagiaire.

Les deux résultats finaux- *les jeunes ont un sentiment d'appartenance au Canada et les jeunes ont un sentiment commun de l'identité canadienne*- qui résultent de la participation à un projet du programme sont atteints dans une certaine mesure par environ deux tiers des participants (et de façon marquée par un quart à un tiers des participants). Dans les sondages postérieurs à la participation, les jeunes ont déclaré qu'ils avaient un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté ou région (69 à 72 pour cent), à leur province ou territoire (59 à 67 pour cent) et au Canada (62 à 67 pour cent) grâce à leur participation au programme. Il semble que l'impact le plus important se situe au niveau de la communauté ou de la région plutôt que par rapport à la province, au territoire ou au Canada. De plus, de 79 pour cent à 82 pour cent des jeunes ont réalisé avoir un sentiment commun de l'identité canadienne.

Rendement – Efficience et économie

L'évaluation a constaté, suite à l'analyse des données disponibles, un très faible écart entre les ressources inscrites au budget du programme et les dépenses réelles. Le faible écart global entre les dépenses et les niveaux de référence était de 2 pour cent. Cet écart, qui variait d'année en année, est attribuable à la phase de lancement du programme ainsi qu'à l'attribution de fonds provenant d'autres programmes, ce qui a provoqué une fluctuation des niveaux de référence, tandis que les dépenses sont demeurées plutôt stables.

Au cours de la période d'évaluation, le ratio de dépenses de fonctionnement et d'entretien de PCH, par rapport au total des dépenses, était de 14 pour cent. À l'exception de l'année du lancement, le ratio pour l'administration était en moyenne de 11,5 pour cent. Ce ratio est plus élevé que dans le cas des autres programmes de subventions et contributions de PCH (p. ex. Échanges Canada, Jeunesse Canada au travail et Fonds pour l'histoire du Canada), qui existent depuis plus longtemps et disposent de processus bien établis. LJE démontre son efficience grâce à la faible contribution de PCH par participant et à l'effet de levier qui se produit au niveau des projets.

D'après un échantillon de rapports financiers des projets de 12 organismes, le rapport des coûts administratifs par rapport au coût total d'un projet allait de 1 pour cent à 20 pour cent, avec une moyenne de 7 pour cent.

L'évaluation a observé qu'il n'existe pas de ressource unique décrivant l'investissement d'environ 75,6 millions de dollars de PCH dans les programmes bénéficiant directement ou indirectement aux jeunes. Bien que plusieurs ressources aient été élaborées par le programme pour répondre aux demandes de renseignements de différents publics au sujet des programmes jeunesse de PCH, cette information n'est généralement pas disponible au grand public. Une analyse générale des programmes de PCH qui fournissent directement ou indirectement des services aux jeunes (Échanges Canada et des éléments d'autres programmes, dont Jeunesse Canada au travail, le Fonds pour l'histoire du Canada et les initiatives financées par le programme d'appui aux langues officielles – Explore, Destination Clic et Odyssée) a été effectuée aux fins de l'évaluation. Selon l'analyse, même s'il existe des programmes similaires au programme LJE, peu d'éléments indiquent un chevauchement entre celui-ci et d'autres

programmes à la suite de l'examen des objectifs, des résultats, des activités et des mécanismes d'exécution.

L'évaluation n'a pas révélé d'approches de rechange qui permettraient d'atteindre des résultats similaires ou meilleurs que ceux de LJE.

Rendement – Conception et exécution

La conception et le modèle du programme offrent une souplesse et une orientation adéquate qui permettent une exécution efficace du programme, et contribuent à l'atteinte des résultats.

Les bénéficiaires de financement sont très satisfaits de nombreux aspects de l'exécution et de la gestion du programme, y compris la disponibilité des services dans la langue officielle de leur choix, les services fournis par le personnel du programme ainsi que les normes et les critères d'admissibilité. Il existe des aspects à l'égard desquels la satisfaction était moins élevée. Les deux principaux défis sont les suivants :

- la réception en temps opportun des avis de décision quant au financement, ce qui a une incidence sur la réalisation des projets. Les bénéficiaires de financement estiment que la période entre la soumission de la demande et l'avis de décision est trop longue et qu'elle a un impact sur l'exécution des projets et potentiellement leurs résultats. Au cours de la période d'évaluation, le programme LJE ne respectait pas la norme de service de 26 semaines pour toutes les demandes de financement;
- les processus complexes de demande et de production de rapports, qui augmentent le fardeau administratif et les coûts pour les bénéficiaires.

Rendement – Mesure et surveillance du rendement

Une stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque (SMRER) a été élaborée et mise en œuvre pour le programme LJE. Les représentants de PCH ont estimé qu'elle répondait à leurs besoins de surveillance du rendement du programme. Bien que les principaux éléments soient en place et aient été mis en œuvre comme prévu, il semble y avoir quelques difficultés en ce qui a trait au sondage postérieur à la participation des jeunes et aux processus de collecte de données :

- Les participants à un projet financé par Les jeunes s'engagent ont généralement de 7 à 30 ans, mais seuls les jeunes de 13 ans et plus reçoivent le questionnaire du sondage. Étant donné que 40 pour cent des participants ont moins de 13 ans, il y a une lacune considérable en ce qui concerne les renseignements sur l'atteinte des résultats au sein de ce groupe d'âge.
- Les exigences en matière de rapports décrites dans les accords de contributions précisent que les bénéficiaires de financement sont responsables de s'assurer que les participants reçoivent et remplissent le sondage ainsi que de mesurer et de produire un rapport sur l'atteinte des résultats escomptés. Le taux de réponse au sondage postérieur à la participation est généralement faible. Il se situe en moyenne à 7 pour cent pour les sondages de 2012-2013 et de 2013-2014. Le taux de réponse est même plus faible (c.-à-d. 1 pour cent ou moins) pour certains projets, particulièrement ceux comptant un grand nombre de participants. Même si l'échantillon est valide, l'absence de données sur certains projets, en particulier les plus importants, ne permet pas d'effectuer une analyse comparative de l'efficacité des projets en ce qui a trait à l'atteinte des résultats de LJE.

Recommandations

Voici trois recommandations découlant de l'évaluation.

Recommandation 1

Le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait saisir l'occasion, lors de la sélection des projets admissibles, de prendre en considération les projets ayant une composante économique, tout en veillant à ce qu'ils s'harmonisent avec les priorités de PCH et du gouvernement du Canada.

Recommandation 2

Afin d'améliorer l'efficacité, le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait simplifier le processus de décision relatif aux demandes afin de réduire sa complexité ainsi que le processus de décision relatif au financement pour faire en sorte que les fonds soient versés en temps opportun.

Recommandation 3

Le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait examiner l'approche de collecte de données sur les résultats du programme Les jeunes s'engagent. L'examen devrait comprendre, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit :

- le langage et le contenu du sondage postérieur à la participation;
- des améliorations à l'administration du sondage postérieur à la participation des jeunes au programme pour s'assurer que les bénéficiaires de financement maximisent le nombre de participants qui répondent au sondage;
- l'élaboration d'une approche pour évaluer dans quelle mesure le programme atteint ses résultats pour les participants de moins de 13 ans, puisque 40 pour cent des participants font partie de ce groupe d'âge.

1. Introduction

Le présent rapport fait état des constatations et des recommandations de l'évaluation 2014-2015 du programme Les jeunes s'engagent (LJE). L'évaluation de ce programme a été menée afin de satisfaire aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (1985) et de la *Politique sur l'évaluation* (2009) du Secrétariat du Conseil du Trésor, selon lesquelles il faut procéder à une évaluation de tous les programmes permanents de subventions et de contributions aux cinq ans.

Le but de l'évaluation était de fournir des données probantes complètes et fiables afin de soutenir la prise de décisions relatives à la poursuite de l'exécution du programme. Le rapport d'évaluation fournit des renseignements sur le programme LJE, la méthodologie d'évaluation, les constatations pour chacune des questions d'évaluation ainsi que les conclusions générales et les recommandations. L'évaluation fait partie du *Plan d'évaluation ministériel 2014-2019*. Elle a été menée par la Direction des services d'évaluation (DSE) de PCH, avec l'aide du Groupe de recherche sur les politiques (GRP) du Ministère et d'une société d'experts-conseils. Elle portait sur la période de 2010-2011 à 2013-2014.

Conformément à la *Directive sur la fonction d'évaluation* (2009) du Secrétariat du Conseil du Trésor, l'évaluation tient compte des cinq questions fondamentales sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficience et économie) du programme LJE.

Le présent rapport est structuré de la façon suivante :

- la section 2 donne un aperçu du programme;
- la section 3 décrit la méthodologie utilisée pour l'évaluation et ses limites;
- la section 4 énonce les constatations relatives à la question de la pertinence;
- la section 5 expose les constatations relatives au rendement (notamment celles liées à l'atteinte des résultats ainsi qu'à l'efficience et à l'économie);
- la section 6 présente les conclusions et les recommandations.

2. Profil du programme

2.1. Historique et contexte

Les jeunes s'engagent est un programme de PCH relativement nouveau. En octobre 2009, le gouvernement du Canada a annoncé de nouveaux investissements dans les programmes jeunesse. En mars 2010, le programme LJE a été créé ayant pour mandat de fournir des fonds aux organismes afin de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada grâce à des possibilités d'engagement de leur part dans les domaines de l'histoire et du patrimoine; de l'engagement civique et du service des jeunes; des arts et de la culture; des activités économiques¹.

Le programme LJE répond au besoin d'offrir aux jeunes Canadiens des occasions de s'engager davantage au sein de leur communauté et de se sentir plus liés à celle-ci. Les données sur le niveau d'engagement des jeunes Canadiens, y compris les connaissances limitées sur l'histoire et les institutions civiques du Canada, le faible taux de participation électorale et le peu de compréhension du rôle du gouvernement, appuyaient le bien-fondé du programme.

En mars 2009, PCH a tenu des tables rondes sur l'engagement des jeunes auprès de 100 organismes et de 40 jeunes participants d'une initiative financée par le programme Échanges Canada (PEC) qui ont identifié des besoins particuliers de la clientèle jeunesse. Il en est ressorti que les initiatives dirigées par des jeunes contribuent grandement à encourager la participation des jeunes au Canada, car elles leur offrent des occasions concrètes de s'engager et d'assumer de vraies responsabilités pour devenir des participants actifs au sein de leurs communautés.

Le programme LJE appuie des projets dirigés par des jeunes qui démontrent la capacité de renforcer le sentiment d'appartenance de la jeunesse au Canada, d'offrir des occasions aux jeunes de participer à la vie de leur collectivité et de les impliquer dans des activités de collaboration, tout en abordant au moins l'un des quatre domaines thématiques.

Voici des exemples de projets du programme LJE :

- **Projet Moments décisifs** : À la découverte de nos histoires canadiennes (de 2010-2011 à 2012-2013) de l'association jeunesse TakingITGlobal. Il s'agissait d'un projet national d'arts numériques axé sur la citoyenneté qui incitait les participants à explorer le concept d'identité canadienne. Il comportait des ateliers organisés par des jeunes, un concours d'œuvres d'art, une exposition itinérante et un site Web interactif montrant comment des événements clés (des moments décisifs) de l'histoire du Canada ont façonné et continuent de façonner la vie des jeunes.
- **Programme Jeunesse en action (2012-2013)** de Scouts Canada. Dans ce projet, des jeunes âgés de 7 à 26 ans ont participé à trois activités principales : (1) engagement

¹ Les projets liés aux activités économiques font participer les jeunes dans des activités relatives à la sphère économique de la société canadienne afin de renforcer leur sentiment d'appartenance au pays. Il convient de noter que le programme LJE n'est pas un programme d'emploi jeunesse.

au sein de leur collectivité par de bonnes actions; (2) participation à des programmes de formation sur le leadership qui leur permettent de mieux connaître l'histoire du Canada et de savoir comment ils peuvent entrer dans l'histoire en apportant d'importantes contributions au pays; (3) prix « médaille de l'érable » qui reconnaît le caractère exceptionnel et le service extraordinaire au sein de la collectivité.

- Contrer l'intimidation et la discrimination dans les communautés canadiennes (2013-2014) de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Ce projet a outillé les jeunes à jouer un rôle de leadership dans la prévention de l'intimidation. Les jeunes facilitateurs âgés de 13 à 17 ans ont été formés pour présenter deux ateliers de prévention ou plus ainsi que d'autres activités au sein de leurs collectivités partout au Canada sur divers sujets, dont les types de pouvoir et leur dynamique, la définition et les formes d'intimidation et de harcèlement, les répercussions, les interventions et la prévention. Chaque jeune facilitateur s'était engagé à s'adresser à 20 autres jeunes, âgés de 7 à 17 ans, dans le cadre d'ateliers en classe. De plus, les jeunes ont organisé et participé à trois colloques sur des questions humanitaires.

Les activités du programme sont effectuées au moyen d'accords de subvention ou de contribution avec les bénéficiaires admissibles qui ont des politiques et des procédures de sécurité et de sûreté adéquates, et comptent au moins trois années d'expérience de service auprès des jeunes à l'échelle nationale ou provinciale/territoriale importante.

L'échelle nationale ou provinciale/territoriale importante est évaluée en fonction du mandat et des principales activités de l'organisme et se définit selon plusieurs facteurs tels que :

- La portée géographique : La portée des activités de l'organisme au-delà de sa communauté régionale immédiate dans une province/ territoire ou dans l'ensemble du Canada;
- L'impact démographique : Le nombre de jeunes touchés et mobilisés, en tenant compte de la diversité géographique (provinciale/territoriale par opposition à nationale) et démographique (qui comprend notamment l'âge, le sexe, les jeunes Autochtones d'origines culturelles diversifiées, les jeunes à risque, les jeunes vivant dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les jeunes handicapés);
- Le bilan : La réputation de l'organisme parmi les autres organismes qui offrent des services aux jeunes, sa visibilité publique ainsi que ses réalisations.

Pour être admissibles au financement, les projets doivent satisfaire à toutes les exigences ci-dessous :

- favoriser activement l'engagement des jeunes dans le cadre d'un événement, d'un programme ou d'une activité démontrant sa capacité à :
 - renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada;
 - offrir aux jeunes des occasions de prendre une part active à la vie de leur communauté;
 - faire participer les jeunes à des activités de collaboration.
- proposer des activités dans au moins un domaine thématique du programme;
- être dirigé par des jeunes (habituellement âgés de 7 à 30 ans) et les laisser jouer un rôle

- important dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet;
- démontrer le soutien en espèces et/ ou en nature de partenaires communautaires et d'autres sources;
- utiliser les technologies de l'information et des communications comme outils de mobilisation.

De plus, LJE doit veiller à ce que les mesures nécessaires soient mises en place afin d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au pays et de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Les bénéficiaires doivent démontrer comment le projet proposé tient compte de la participation des jeunes des deux communautés de langue officielle, notamment celles vivant en situation minoritaire.

Les jeunes jouent un rôle de premier plan dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Grâce aux occasions offertes par le programme LJE, il est prévu qu'ils prennent conscience de l'importance d'être des citoyens actifs et engagés au sein de leurs communautés.

2.2. Objectifs et résultats

L'objectif du programme LJE est de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement. Les activités et les résultats du programme contribuent à l'atteinte des résultats escomptés immédiats, intermédiaires et finaux suivants :

Résultats immédiats

- Les jeunes ont l'occasion de participer à des projets dirigés par des jeunes dans différents domaines thématiques.

Résultats intermédiaires

- Les jeunes sont sensibilisés à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés.
- Les organismes au service des jeunes sont pertinents pour les jeunes.
- Les jeunes prennent une part active à la vie de leur communauté.

Résultats finaux

- Les jeunes ont un sentiment d'appartenance au Canada.
- Les jeunes ont un sentiment commun de l'identité canadienne.

LJE appuie le mandat de PCH de renforcer l'identité et les valeurs canadiennes ainsi que le sentiment d'appartenance au Canada. Le programme fait partie de l'activité de programme « Appartenance au Canada » tel que présenté dans l'architecture d'alignement des programmes de PCH. Il contribue au résultat stratégique : Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.

Le modèle logique de LJE figure à l'annexe A.

2.3. Gestion et gouvernance du programme

LJE est géré par la Direction générale de la participation des citoyens du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions au sein de Patrimoine canadien et est rattaché à la Direction de la participation jeunesse. Le programme est mis en œuvre à l'administration centrale dans la région de la capitale nationale, au moyen d'accords de subvention et de contribution conclus avec les bénéficiaires de financement. Les agents de programme de PCH supervisent les accords de financement pour veiller à ce qu'une surveillance du rendement adéquate soit exercée et à ce que toutes les exigences redditionnelles des activités et des données financières du programme soient satisfaites.

La gouvernance du programme est également définie par les modalités qui orientent son exécution et qui énoncent les objectifs et les résultats escomptés du programme, les critères d'admissibilité des projets, la nature des dépenses admissibles, les montants maximaux des subventions et des contributions, et les exigences en matière de rapports des bénéficiaires.

2.4. Groupes cibles, principaux intervenants et partenaires d'exécution

Les principaux bénéficiaires du programme LJE sont ses participants, de jeunes Canadiens généralement âgés de 7 à 30 ans.

Population cible	• De jeunes Canadiens généralement âgés de 7 à 30 ans.
Intervenants clés	• Organismes au service des jeunes et gouvernements autochtones ou des organismes possédant d'excellents antécédents dans les services aux jeunes à une échelle nationale ou provinciale/territoriale importante.
Partenaires d'exécution (bénéficiaires)	Font partie des demandeurs admissibles : • Organismes sans but lucratif ou organismes de bienfaisance canadiens enregistrés possédant d'excellents antécédents dans les services aux jeunes à une échelle nationale ou provinciale/territoriale importante. • Gouvernements autochtones (Premières Nations, Inuits ou Métis) et organismes équivalents possédant d'excellents antécédents dans les services aux jeunes à une échelle nationale ou provinciale/territoriale importante.

Les entreprises à but lucratif, les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux et les administrations municipales, les sociétés d'État et les autres institutions fédérales et les institutions publiques, comme les écoles et les universités, les conseils ou les commissions scolaires et les conseils de bibliothèques publiques, ne sont pas admissibles.

2.5. Ressources du programme

Les dépenses totales pour la période visée par l'évaluation s'élevaient à 14 042 958 \$, soit 1 982 157 \$ de dépenses de fonctionnement et d'entretien (F et E) et 12 060 801 \$ de dépenses de subventions et de contributions (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Dépenses budgétisées et dépenses réelles

Ressources	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Ressources budgétisées Fonctionnement et entretien	0 \$ ¹	533 619 \$	397 138 \$	910 953 \$	1 841 710 \$
Dépenses réelles Fonctionnement et entretien	449 279 \$	514 007 \$	466 270 \$	552 601 \$	1 982 157 \$
Ressources budgétisées Subventions et contributions	0 \$ ¹	5 481 680 \$	3 481 680 \$	3 453 023 \$	12 416 383 \$
Dépenses réelles Subventions et contributions	319 514 \$	3 927 898 \$	4 177 209 \$	3 636 180 \$	12 060 801 \$

¹ Dans sa première année de fonctionnement, LJE a reçu ses fonds du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Source : *Système STAR*

3. Méthodologie de l'évaluation

3.1. Portée de l'évaluation, calendrier et contrôle de la qualité

L'évaluation vise à fournir des renseignements crédibles et neutres sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficience et économie) du programme Les jeunes s'engagent pour la période de 2010-2011 à 2013-2014.

L'évaluation a été conçue et menée conformément à la *Politique sur l'évaluation* (2009) du SCT et d'autres éléments de ses outils de politique sur l'évaluation. Elle répond aux exigences en matière de reddition de comptes de PCH à l'égard de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de l'exigence de la politique du SCT selon laquelle toutes les dépenses de programmes directes doivent être évaluées aux cinq ans. Elle fournit aussi à l'intention de la direction de PCH un rapport qui comprend une analyse et des recommandations afin d'orienter la mise en œuvre continue du programme.

C'est la première évaluation du programme LJE puisqu'il s'agit d'un nouveau programme. Elle a été axée sur la conception et l'exécution du programme dans l'optique de cerner des occasions d'amélioration, ainsi que l'atteinte de résultats immédiats et intermédiaires. En raison de l'existence relativement récente du programme, les données sur les résultats à long terme ont été plus difficiles à évaluer. De plus, il est entendu qu'il est difficile d'attribuer les résultats finaux (les jeunes ont un sentiment d'attachement au Canada et les jeunes ont un sentiment commun de l'identité canadienne) seulement aux activités du programme.

Même si l'évaluation couvrait la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2014, elle a porté seulement sur trois exercices (de 2011-2012 à 2013-2014). En effet, l'exercice 2010-2011 n'a pas été considéré comme représentatif étant donné que c'était l'année de lancement du programme et qu'il ne pouvait recevoir qu'un montant de 319 514 \$ pour cette année. Sans être liée directement à la portée de l'évaluation, la réduction importante du budget des subventions et des contributions qui a eu lieu en 2014-2015 a fait l'objet d'un examen lors de l'évaluation afin de déterminer les répercussions possibles sur la conception et l'exécution futures du programme.

L'évaluation a été menée par la Direction des services d'évaluation (DSE) du ministère du Patrimoine canadien. La DSE s'est assurée de la qualité de l'évaluation en veillant à la planification, notamment l'approbation du mandat d'évaluation par le Comité de la planification intégrée, de la mesure du rendement et de l'évaluation (CPIMRE) de PCH. Elle a examiné et approuvé les outils de collecte de données et les produits livrables réalisés par le Groupe de recherche sur les politiques (GRP) et les consultants. Le rapport a été passé en revue par la DSE, le groupe de travail de l'évaluation, les employés du programme LJE ainsi que des cadres supérieurs du Ministère.

3.2. Questions d'évaluation par secteur d'intérêt

L'évaluation porte sur les cinq questions fondamentales liées à la pertinence et au rendement comme indiqué dans la *Directive sur la fonction d'évaluation* (2009) du SCT :

Pertinence

- Question 1 : Besoin continu du programme
- Question 2 : Conformité aux priorités du gouvernement
- Question 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral

Rendement (efficacité, efficience et économie)

- Question 4 : Réalisation des résultats escomptés
- Question 5 : Démonstration d'efficience et d'économie

Les questions d'évaluation ont été choisies en fonction du modèle logique du programme LJE et du besoin de rassembler des données sur la conception et l'exécution de ce dernier, étant donné qu'il s'agit d'un nouveau programme. Les questions et les indicateurs par question fondamentale sont énoncés dans la matrice d'évaluation figurant à l'annexe B.

Le tableau 2 présente les questions d'évaluation et les questions posées dans le cadre de l'évaluation du programme.

Tableau 2 : Survol des enjeux et des questions en matière d'évaluation

Enjeux	Questions
Pertinence	
Besoin continu du programme	• Dans quelle mesure existe-t-il un besoin démontré pour le programme? • Le programme LJE répond-il aux besoins de la jeunesse canadienne?
Conformité aux priorités du gouvernement	• Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du programme sont-ils conformes aux priorités du gouvernement fédéral? • Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du programme sont-ils conformes aux priorités et aux résultats stratégiques de PCH?
Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral	• Est-ce que l'exécution de ce programme est un rôle ou une responsabilité appropriée pour le gouvernement fédéral?
Rendement – Efficacité	
Atteinte des résultats escomptés	• Le programme offre-t-il aux jeunes des occasions de participer à des projets dirigés par des jeunes dans différents domaines thématiques? • Dans quelle mesure le programme a-t-il aidé les jeunes à être conscients de l'importance d'être des citoyens actifs et engagés? • Dans quelle mesure les organismes au service des jeunes sont-ils pertinents pour les jeunes?

Enjeux	Questions
	• Dans quelle mesure les projets financés ont-ils permis aux jeunes de prendre une part active à la vie de leur collectivité? • Le programme a-t-il permis aux jeunes de ressentir un sentiment d'appartenance au Canada? • Le programme a-t-il permis aux jeunes de ressentir un sentiment commun de l'identité canadienne?
Rendement – Efficience et économie	
Démonstration d'efficience et d'économie	• Les ressources allouées au programme sont-elles utilisées avec efficience et économie pour maximiser l'obtention de résultats? • Y a-t-il d'autres interventions (pas nécessairement celles liées à l'attribution de subventions et de contributions) ou approches pour atteindre des objectifs ou résultats semblables?
Autre	
Autres questions d'évaluation	• La conception du programme a-t-elle contribué à ce qui suit : ○ la cohérence entre le modèle logique du programme et ses modalités? ○ des systèmes administratifs / gestion adéquats en place pour assurer une exécution efficace du programme? ○ l'atteinte des résultats désirés? • Quelles ont été les incidences du budget de 2014-2015 sur la conception et l'exécution du programme? • Une stratégie de mesure du rendement appropriée a-t-elle été mise en place pour rendre compte des résultats du programme?

3.3. Méthodes d'évaluation

Consultations préliminaires

Avant de commencer l'évaluation, des discussions préliminaires ont eu lieu avec le groupe de travail du programme LJE composé de cadres et d'employés, ce qui a mené à l'élaboration du Cadre de référence pour l'évaluation. Ce dernier comprenait une description de la portée de l'évaluation et des aspects à examiner, l'approche méthodologique et une matrice d'évaluation détaillée. La matrice d'évaluation (annexe B) présente les questions d'évaluation, les indicateurs associés et les sources de données permettant de répondre à chaque question.

Sources de données

L'évaluation a fait ressortir des points forts importants, notamment la combinaison de sources de données qualitatives et quantitatives, la combinaison de sources de données primaires et secondaires, et les diverses sources de données qui ont permis la triangulation des données. Les données ont été organisées et analysées par question fondamentale, question d'évaluation et indicateur, et regroupées à l'aide d'une matrice générale des données.

La méthodologie intégrait cinq sources de données :

- examen des documents;

- recension des écrits;
- examen des données administratives;
- entrevues réalisées avec des intervenants clés;
- sondage mené auprès des demandeurs financés et non financés du programme LJE.

Examen des documents

Un examen des documents du programme et du gouvernement a été effectué dans le cadre de l'évaluation de la pertinence et du rendement du programme LJE, en particulier pour valider sa conformité aux priorités et aux résultats stratégiques du gouvernement et du Ministère. Les documents analysés aux fins de l'évaluation comprenaient:

- des documents du gouvernement du Canada, notamment les budgets et les discours du Trône;
- des documents ministériels, dont le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et le Rapport ministériel sur le rendement (RMR);
- des documents du programme, dont un échantillon des accords de contribution, des rapports financiers et des rapports de projets finaux, des données et des rapports administratifs, et la Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque (SMRER).

Recension des écrits

La recension des écrits a démontré la pertinence du programme LJE, y compris le besoin continu et la souplesse du programme. Elle a porté principalement sur les documents parallèles et examinés par les pairs entre 2000 et 2014. Les sources consultées étaient des publications universitaires, des monographies, des rapports de recherches gouvernementales et non gouvernementales, des traités internationaux concernant la jeunesse ainsi que des sites Web. Les sujets de recherche découlaient des questions d'évaluation figurant dans la matrice d'évaluation.

Examen des données administratives

L'examen des données administratives a permis d'obtenir des données quantitatives sur les activités et les résultats du programme LJE, ce qui a constitué une importante source de données sur les questions d'évaluation liées au rendement (dont l'efficacité et l'efficience).

L'examen des données administratives comportait un échantillon d'accords de contribution et de rapports finaux provenant de 12 organismes financés, les résultats de sondages postérieurs à la participation menés par le programme et diverses compilations de données administratives sur les projets, notamment les données financières et les caractéristiques des projets. L'échantillon des organismes financés a été choisi en fonction de la région, de l'importance de l'accord de contribution et du domaine thématique.

Les données financières du programme LJE ont été analysées pour la période de l'évaluation, y compris les niveaux de référence et les dépenses de F et E et de S et C.

Entrevues réalisées auprès des intervenants clés

L'objectif des entrevues réalisées auprès des intervenants clés consistait à recueillir des renseignements détaillés, entre autres des opinions, des explications, des exemples et des renseignements factuels relatifs à toutes les questions de l'évaluation. Les intervenants clés ont été sélectionnés en raison de leur implication, de leur connaissance et de leur expérience du programme LJE. Les données recueillies lors des entrevues ont d'abord été analysées au niveau du type de répondant et ensuite de façon générale.

Au total, 18 entrevues ont eu lieu comme suit :

- agents de PCH (n = 5)
- représentants d'organismes qui ont reçu du financement du programme LJE (n = 13).

Sondages réalisés auprès des bénéficiaires de financement et des demandeurs non retenus

Un sondage en ligne a été réalisé auprès des bénéficiaires de financement et des demandeurs non financés. Le sondage a permis de connaître leurs perceptions et opinions sur la pertinence et le rendement du programme LJE, ainsi que sur la conception et l'exécution de celui-ci.

Le sondage s'est déroulé en ligne au moyen d'un courriel d'invitation. Pendant la période du sondage, deux rappels ont été envoyés aux personnes qui n'y avaient pas répondu. L'invitation a été envoyée à 40 bénéficiaires de financement et à 93 demandeurs non retenus.

En tout, 23 bénéficiaires de financement et 16 demandeurs non financés ont répondu à au moins l'une des questions du sondage. Ces chiffres représentent un taux de réponse de 58 pour cent pour les bénéficiaires de financement et de 17 pour cent pour les demandeurs non financés.

Les lignes directrices ci-dessous ont été utilisées pour communiquer les résultats des sondages et des entrevues menées auprès des intervenants clés :

Quantificateurs	% de répondants/d'intervenants clés
Toutes/presque toutes	Les résultats reflètent au moins 90 % des observations
Grande majorité/majorité	Les résultats reflètent au moins 75 %, mais au plus 90 % des observations
Majorité	Les résultats reflètent au moins 51 %, mais au plus 75 % des observations
La moitié	Les résultats reflètent 50 % des observations
Un certain nombre	Les résultats reflètent au moins 25 %, mais au plus 50 % des observations
Quelques observations	Les résultats reflètent moins de 25 % des observations

Limites méthodologiques

Même si la méthodologie affichait un certain nombre de points forts, notamment la combinaison de sources de données qualitatives et quantitatives ainsi que de sources de données primaires et secondaires, l'évaluation a néanmoins posé quelques défis, et la

méthodologie a comporté certaines limites. Voici un aperçu des défis et des limites de l'évaluation ainsi que de certaines stratégies d'atténuation :

- **Biais potentiel associé aux sources de données.** La plupart des données sur l'atteinte des résultats du programme étaient autodéclarées, et donc potentiellement biaisées. Cela comprenait les données recueillies auprès des groupes ayant un intérêt direct dans le programme. De nombreux intervenants clés interrogés ont participé directement au programme ou en étaient des bénéficiaires. Les répondants au sondage étaient des bénéficiaires directs ou des répondants qui n'avaient pas reçu de financement. Le risque de partialité a été réduit en validant les résultats obtenus avec ceux provenant de diverses autres sources de données.
- **Grande variabilité dans les projets à l'égard du nombre de participants et de leur niveau d'engagement.** Le nombre de participants et la nature de leur expérience semblent varier grandement d'un projet à l'autre. Par exemple, certains projets faisaient état d'aussi peu que six participants par année qui prenaient part à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet, c.-à-d. qu'ils étaient très engagés, tandis que d'autres projets comptaient 136 000 participants par année (et un coût moyen extrêmement bas par participant) mais ces derniers étaient moins engagés dans le projet. Cette grande variabilité dans le nombre de participants et la nature de leur participation a posé certaines difficultés pour l'évaluation. Souvent l'« unité d'analyse » est le participant; toutefois, les méthodes normalement utilisées pour mesurer le niveau du programme (p. ex. le coût par participant, la cote moyenne de satisfaction, etc.) ne sont pas complètement valides en raison de la grande diversité et variabilité qui existent au sujet de la définition d'un participant. Pour tenir compte en partie de cette diversité, l'équipe d'évaluation a effectué des analyses additionnelles pour comprendre l'incidence de l'inclusion ou de l'exclusion de certains projets affichant un nombre élevé de participants déclarés.
- **Taux de réponse aux sondages réalisés auprès des participants après leur participation au programme.** L'évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte des résultats relatifs aux participants repose sur le sondage réalisé auprès des participants après leur participation au programme et les résultats ont été analysés en tant qu'un élément de l'examen des données administratives. Dans l'ensemble, pour la période couverte par l'évaluation, le taux de participation aux sondages a été faible (7 pour cent)². Les participants de 30 des 38 organismes financés avec un intervalle de confiance de 95 pour cent sont inclus dans les résultats de sondage. En raison du faible taux de réponse, de l'incertitude de la représentativité des réponses obtenues et de la difficulté d'attribuer des résultats strictement au programme, les résultats des sondages ont été utilisés comme une indication de résultats potentiels pour les jeunes participants et les résultats ont été validés, dans la mesure du possible, avec d'autres sources de données.

² Les participants à un projet financé par le programme Les jeunes s'engagent ont généralement de 7 à 30 ans, mais seuls les jeunes de 13 ans et plus reçoivent le sondage. Le taux de réponse est fondé sur la participation estimative des jeunes de 13 ans et plus pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014.

- **Lacunes dans les données sur le rendement.** Les données sur les résultats obtenus après la participation ne sont pas disponibles pour environ 40 pour cent des participants, car le sondage réalisé auprès des participants au programme ne vise pas les jeunes âgés de moins de 13 ans. La décision du programme de réaliser le sondage postérieur à la participation seulement auprès des jeunes de 13 ans et plus reposait sur une évaluation de la complexité des concepts inclus dans le questionnaire du programme LJE ainsi que des aspects techniques associés à la nécessité d'obtenir le consentement d'un parent ou d'un adulte responsable lorsqu'il est question de sonder des enfants.
- **Généralisation des résultats du sondage réalisé auprès des demandeurs non financés.** Le taux de réponse du sondage réalisé auprès des demandeurs non financés a été très faible, soit 17 pour cent; de sorte que les résultats provenant de cette source de données doivent être interprétés avec prudence. Le calendrier d'exécution du sondage était plutôt court (3 semaines) et il a été réalisé durant une période de l'exercice financier normalement assez occupée pour les organismes.

4. Constatations – Pertinence

Les prochaines sections présentent les principales constatations relatives à la pertinence.

4.1. Question fondamentale 1 : Besoin continu du programme

Question d'évaluation

Dans quelle mesure existe-t-il un besoin démontré pour le programme Les jeunes s'engagent?

Le programme répond-il aux besoins des jeunes Canadiens?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Selon les données probantes recueillies, le gouvernement fédéral doit continuer d'investir dans des programmes pour la jeunesse qui renforcent leur sentiment d'appartenance au Canada en leur offrant des possibilités d'engagement. Les données indiquent aussi la nécessité de mobiliser les jeunes, notamment ceux habituellement sous-représentés et à risque, au sein de leurs collectivités; d'accroître leur sentiment d'appartenance et les liens entre eux; de favoriser l'engagement civique; et de les engager par des activités moins traditionnelles axées sur l'expérience personnelle, la participation et la collaboration. Les recherches mettent particulièrement en évidence les conséquences négatives possibles à l'échelle communautaire et sociétale pour les pays qui ne mobilisent pas efficacement les jeunes au sein de leurs collectivités.

Le programme LJE offre des possibilités à un large éventail de jeunes. Depuis son lancement en 2010-2011, il a répondu au besoin de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes grâce à l'engagement en finançant 56 projets auxquels 852 982 jeunes ont participé, la majorité d'entre eux ayant entre 7 et 17 ans (89 pour cent).

Parmi les autres données montrant que le programme est en mesure de répondre à certains de ces besoins, mentionnons la souplesse de son modèle d'exécution, dont la vaste portée des quatre domaines thématiques de financement (soit l'histoire et le patrimoine, l'engagement civique et les services des jeunes, les arts et la culture, et les activités économiques); l'accent mis sur les projets dirigés par les jeunes; la prise en compte des styles d'engagement en évolution (p. ex. par la technologie).

Même si le programme LJE répond bien aux besoins du fait qu'il est en forte demande, comme le démontre le nombre de demandes de financement reçues, la perception peut être qu'il répond seulement en partie aux besoins puisque les fonds sollicités sont supérieurs aux ressources disponibles. Au cours de la période visée par l'évaluation, PCH a financé 26 pour cent des demandes admissibles (56 sur 213).

L'invitation à faire participer les jeunes aux activités liées à la sphère économique du Canada concorde avec leurs besoins. Cependant, par rapport aux trois autres thèmes principaux, moins de propositions concernant le thème des activités économiques ont été reçues, moins de projets concernant ce thème ont été financés, et de tels projets comptaient moins de participants. Même si 16 pour cent des projets faisaient participer

les jeunes à des activités liées à la sphère économique de la société canadienne, ils ne totalisaient que 1 pour cent des participants. Cela s'explique en partie par le fait que le Ministère met l'accent sur l'histoire et le patrimoine à l'approche du 150^e anniversaire du Canada en 2017 pour la dernière période visée par l'évaluation (2013-2014).

Besoin continu de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement

Les données provenant des entrevues menées auprès des intervenants clés et du sondage d'évaluation réalisé auprès des bénéficiaires de financement confirment les constatations tirées de la recension des écrits selon lesquels il existe un besoin continu de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada en leur offrant des possibilités d'engagement. Les faibles niveaux d'appartenance et de création de liens et l'affaiblissement de l'engagement civique en général, particulièrement chez les jeunes, sont ressortis dans les écrits, ce qui a été confirmé au cours de certaines entrevues avec des intervenants clés et au moyen du sondage d'évaluation des bénéficiaires de financement. La recension des écrits a permis d'énoncer les conséquences négatives du non-engagement des jeunes au sein de leurs collectivités, tandis que les intervenants clés ont mis en lumière les défis auxquels font particulièrement face les jeunes Canadiens marginalisés lorsqu'ils essaient de développer un sentiment d'appartenance et d'attachement ainsi qu'une compréhension commune de l'histoire, de l'identité et des valeurs. Le risque de conséquences négatives liées au désengagement des jeunes favorise l'établissement d'un programme comme LJE, dont l'objectif général est de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement.

Les données probantes provenant de la recension des écrits et des entrevues auprès des intervenants clés ont montré la nécessité de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes et l'importance de l'engagement pour favoriser cette appartenance :

- **Faible taux d'appartenance nationale chez les jeunes.** Selon les résultats provenant de l'Enquête sociale générale (ESG) sur l'identité sociale de 2013, 56 pour cent des jeunes de 15 à 24 ans ont décrit leur sentiment d'appartenance au Canada comme étant très fort, comparativement à 63 pour cent des Canadiens en général et à 77 pour cent des aînés de 75 ans et plus³. Quelques répondants au sondage d'évaluation ont souligné qu'il est important que les jeunes puissent définir leurs propres communautés d'intérêts lorsqu'ils s'engagent, ce qui en retour contribue à créer un sentiment d'appartenance accru. De la même façon, dans certaines entrevues menées auprès des intervenants clés, quelques bénéficiaires de financement ont souligné qu'il fallait que les jeunes puissent définir l'identité canadienne selon leurs propres termes, plutôt qu'adhérer d'office à des définitions établies. Une autre tendance intéressante dégagée par les intervenants clés au sujet du développement d'une identité canadienne est que la mondialisation a entraîné

³ Statistique Canada, *Enquête sociale générale. Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale – Sentiment d'appartenance au Canada, à la province de résidence et à la communauté locale*, Ottawa, 2013 (consulté le 16-09-2015), Sur Internet : <URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015004-fra.htm>>.

chez certains jeunes davantage un sentiment d'identité mondiale ou locale qu'un sentiment d'identité nationale.

- **Faible taux d'engagement civique parmi les jeunes.** L'exercice du droit de vote est souvent perçu comme une importante forme d'engagement et de mesure de ce dernier. Lors de l'élection provinciale en Ontario en 2011, la participation électorale n'avait jamais été aussi faible puisque moins de 50 pour cent des électeurs admissibles se sont prévalus de leur droit de vote⁴. Les jeunes Canadiens sont également devenus moins enclins à se joindre à un parti politique que leurs homologues des deux générations précédentes⁵. Ces tendances à la baisse à l'égard de l'exercice du droit de vote et d'autres formes de participation démocratique indiquent que les Canadiens se désengagent de plus en plus des formes d'expression actives de la citoyenneté. Selon Brown, ce manque de participation menace notre forme de gouvernement, créant ainsi un besoin urgent d'accroître l'engagement civique⁶.
- **Prévalence d'autres formes d'engagement moins traditionnelles chez les jeunes.** Les jeunes d'aujourd'hui s'engagent différemment au moyen d'activités alternatives, moins traditionnelles et axées sur l'expérience, la participation et la collaboration. Une grande partie des écrits met aussi l'accent sur les autres moyens moins traditionnels qu'utilisent les jeunes pour participer à la société civile^{7, 8, 9, 10}. Au lieu de se joindre à un parti politique, les jeunes vont souvent devenir membre d'un groupe plus spécialisé (p. ex. de défense de l'environnement). Bien que ces groupes soient importants, Young et Cross soutiennent que la démocratie canadienne a aussi besoin d'avoir des partis politiques démocratiques et participatifs afin de bien fonctionner. Les bases de tels partis politiques sont jetées lorsque les Canadiens sont portés à prendre part à une vie politique partisane en tant que jeunes adultes, car les données démontrent clairement que les personnes qui se joignent à des partis politiques dans leur jeunesse demeurent le noyau militant de ces partis quand elles vieillissent¹¹.

Bien que les écrits aient souvent reconnu que le système d'éducation doit jouer un rôle plus important dans le développement de jeunes engagés^{12, 13}, les auteurs indiquent que l'éducation civique doit aller au-delà de l'enseignement des structures politiques et intégrer la participation politique : « Un système d'éducation qui permet aux jeunes de se

⁴ R. Brown, *Ready or not? Preparing youth for 21st century responsible Citizenship. Learning for a Sustainable Future*, Toronto, Learning for a Sustainable Future, 2012, p. 1.

⁵ L. Young et W. Cross, *A Group Apart: Young Party Members in Canada Charting the Course for Youth Civic and Political Participation*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP), 2007, p. iii.

⁶ Brown, *Ready or not?*, p. 1.

⁷ R. Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Boston, Simon and Schuster, 2000.

⁸ Daniel Hart et Robert Atkins, « Civic Competence in Urban Youth », *Applied Developmental Science*, vol. 6, n° 4, 2002, p. 227-236.

⁹ S. Fuller, *La participation des jeunes aux secteurs artistique, patrimonial, culturel et communautaire : une conversation nationale*, Atlantic Evaluation Group Inc. pour Patrimoine canadien, Direction générale de la participation des citoyens, 2009.

¹⁰ M. McKinnon, S. Pitre et J. Watling, *Lost in Translation: (Mis) Understanding Youth Engagement*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007.

¹¹ Young et Cross, *A Group Apart*, p. 1.

¹² Brown, *Ready or not?*, p. 3.

¹³ Young et Cross, *A Group Apart*, p. 2.

voir comme des membres importants des institutions politiques et d'acquérir les compétences nécessaires pour que leur engagement soit efficace peut les préparer à la participation. L'apprentissage dans le cadre d'activités axées sur l'expérience et la collaboration peut aider les enfants à développer les compétences jugées essentielles pour participer de façon constructive à la société. »¹⁴ [Traduction] Pour que les jeunes soient reconnus et leurs besoins considérés comme importants, les jeunes doivent être présents dans le processus démocratique.

Certains intervenants clés ont fait écho aux constatations de la recension des écrits selon lesquelles les jeunes doivent participer au processus démocratique en soulignant l'importance des projets dirigés par des jeunes. De même, selon les constatations du sondage d'évaluation des bénéficiaires de financement, il est essentiel que les jeunes reconnaissent leur contribution, voient les résultats de leur travail et sentent que leurs points de vue sont considérés.

- **Conséquences négatives à l'échelle communautaire et sociétale pour les pays qui ne réussissent pas à mobiliser les jeunes au sein de leurs collectivités**^{15, 16, 17, 18}. Ces conséquences négatives peuvent inclure une érosion des processus démocratiques; une capacité moindre des institutions publiques à répondre aux besoins des jeunes; et une marginalisation socioéconomique accrue des jeunes des groupes à risque tels que les minorités religieuses, les immigrants, les personnes démunies sur le plan économique et les Autochtones. Les intervenants clés font écho à cette constatation en décrivant un certain nombre de besoins ou de lacunes et en mettant particulièrement l'accent sur des points à examiner pour augmenter les possibilités d'engagement pour les jeunes à risque et marginalisés.

En ce qui concerne les besoins des jeunes, le sondage mené auprès des bénéficiaires de financement a demandé aux répondants de décrire les changements ou les tendances constatées dans les besoins des organismes de services aux jeunes au cours des cinq dernières années. Voici quelques-uns de ces changements ou tendances :

- il y a moins d'organismes de services aux jeunes et bon nombre d'entre eux ont des programmes gérés et mis en œuvre par des adultes. Par ailleurs, on remarque une augmentation des conseils de la jeunesse et des groupes consultatifs de jeunes;
- il est plus difficile de recruter des mentors adultes, probablement en raison d'une augmentation des risques perçus;
- un besoin et un désir accrus de collaboration entre les organismes de services aux jeunes;
- un besoin accru de s'adapter aux progrès technologiques. Simultanément, les jeunes ont des compétences technologiques de plus en plus avancées;

¹⁴ Brown, *Ready or not?*, p. 3.

¹⁵ Erick Amna, « How is civic engagement developed over time? Emerging answers from multidisciplinary field », *Journal of Adolescence*, vol. 35, 2012, p. 611-627.

¹⁶ Meghan Brooks, « Imaginer le Canada, négocier l'appartenance : comprendre le racisme vécu par les Canadiens de couleur de la deuxième génération », *Diversité canadienne*, vol. 6, n° 2, printemps 2008, p. 84-88.

¹⁷ Brown, *Ready or not?*, p. 1.

¹⁸ Lori Wilkinson, « Portrait de l'identité et du sentiment d'appartenance chez les jeunes immigrants de deuxième génération à Winnipeg », *Diversité canadienne*, vol. 6, n° 2, printemps 2008, p. 93-96.

- un nombre accru de jeunes sont aux prises avec un problème de santé mentale;
- un besoin accru de soutenir l'engagement des jeunes afin d'offrir des expériences de bénévolat significatives;
- la disponibilité limitée de fonds pour les organismes.

Capacité du programme LJE à répondre au besoin de renforcer le sentiment d'appartenance au Canada au moyen de l'engagement

La jeunesse est un temps de socialisation et de construction graduelle de l'identité. S'appuyant sur une perspective de parcours de vie, divers théoriciens et chercheurs la considèrent comme un moment clé dans le choix des valeurs et des idéaux qu'elle représente^{19, 20}. Tandis qu'une personne passe de l'enfance à l'adolescence, il s'opère traditionnellement une première distanciation avec le milieu familial, accompagnée de formes de socialisation moins contraintes avec la famille, les pairs et les amis et la nécessité d'assurer sa propre insertion socioéconomique²¹. En mettant l'accent sur de vastes domaines thématiques comme l'histoire et le patrimoine, les arts et la culture, l'engagement civique et le service des jeunes, et les activités économiques, le programme LJE est conçu de manière à aider les jeunes lors de ces transitions à trouver leurs niches sociales et économiques.

LJE s'adapte bien, car le programme est conçu pour s'harmoniser avec la plupart des besoins identifiés dans les diverses sources de données. En mettant l'accent sur les projets dirigés (et définis) par des jeunes et des domaines thématiques vastes et ouverts, le programme est en mesure de répondre aux priorités de PCH et du gouvernement du Canada, tout en tenant compte des intérêts et des besoins diversifiés de la jeunesse.

- **Histoire et patrimoine.** Les résultats de la recension des écrits indiquent un besoin marqué chez les jeunes de comprendre le rôle de l'histoire et du patrimoine. Les jeunes Canadiens ne sont pas suffisamment engagés dans l'histoire et le patrimoine canadiens²². Les jeunes ont tendance à ne pas s'intéresser à l'histoire du Canada et ne voient pas nécessairement la pertinence de parfaire leurs connaissances dans ces domaines. Un récent sondage a indiqué que seulement 20 pour cent des jeunes Canadiens de 18 à 29 ans ont déclaré avoir un intérêt général pour l'histoire²³. Dans le même ordre d'idées, seulement 5 pour cent des jeunes de 18 à 24 ans ont indiqué que la transmission de l'histoire aide à l'unification du pays²⁴. Ce domaine thématique répond au besoin de mieux comprendre le rôle de l'histoire et du patrimoine. Toutefois, au cours des entrevues menées auprès des intervenants clés, certains représentants d'organismes financés ont souligné que l'accent mis dernièrement par le programme LJE sur certains

¹⁹ M. Molgat, *Les valeurs des jeunes au Canada, Rapport de recherche*, Projet de recherche sur les politiques : Investir dans la jeunesse, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2010. p. 7.

²⁰ G. Pronovost et C. Royer (sous leur direction), *Les valeurs des jeunes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004.

²¹ Molgat, *Les valeurs des jeunes au Canada*, p. 8.

²² Mairi Cowan et Christopher Landon, « The Missing Links in History Education », *Canadian Journal for Social Research*, vol. 4, n° 1, 2011, p. 28-30.

²³ David Northrup, « Canadians and Their Pasts », *Canadian Journal for Social Research*, vol. 4, n° 1, 2011, p. 12-13.

²⁴ Jack Jedwab, *Qu'est-ce qui unit le Canada?*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2014, p. 2.

éléments de valeur de l'histoire et du patrimoine canadiens²⁵ limite la portée du programme, ce qui peut avoir une incidence sur la liberté des jeunes de déterminer eux-mêmes les thèmes importants à leurs yeux.

- **Engagement civique et service aux jeunes.** La littérature souligne que bien que les niveaux d'engagement et d'action politiques soient aussi élevés chez les jeunes en 2000 qu'ils l'étaient au début des années 1980, les approches à l'égard de l'engagement sont très différentes²⁶. Il est devenu plus courant pour les jeunes de s'engager politiquement dans le cadre d'activités non électorales comme la défense d'enjeux, de causes ou de droits, plutôt que d'assister à des rassemblements politiques^{27,28}. Cela indique qu'en finançant des projets dirigés par des jeunes et axés sur l'engagement civique et le service des jeunes, le programme LJE permet aux jeunes de définir leurs propres domaines d'intérêt politique ainsi que leurs méthodes d'engagement politique (enjeux et causes).
- **Arts et culture.** En se concentrant sur des thèmes comme les arts et la culture, le programme LJE fait participer les jeunes à un domaine et à des activités qui ont un grand pouvoir d'attraction pour de nombreux jeunes. Selon les données de la cohorte de jeunes Canadiens tirées de la plus récente Enquête mondiale sur les valeurs, et confirmées par d'autres recherches, bien que l'engagement des jeunes dans les partis politiques et les organismes d'action politique ait diminué de façon constante depuis les 30 dernières années, on constate, au cours de la même période, une augmentation marquée du nombre de jeunes faisant partie d'organismes voués aux arts, à la musique et à la culture²⁹. Un plus grand nombre de jeunes Canadiens que d'adultes prennent part à des activités liées à la culture (79 pour cent chez les jeunes; 61 pour cent chez les adultes)³⁰ ainsi qu'au théâtre, à la danse ou à la musique (47 pour cent chez les jeunes; 21 pour cent chez les adultes)³¹.
- **Activités économiques.** Compte tenu des difficultés rencontrées par bon nombre de jeunes pour s'intégrer pleinement au marché du travail, et de l'importance que les jeunes Canadiens accordent à cette activité ainsi qu'à l'éducation, le programme LJE s'harmonise avec les besoins des jeunes en les faisant participer à des activités liées à la sphère économique de la société canadienne, l'un de ses quatre domaines thématiques.

Les besoins économiques des jeunes sont énoncés dans un rapport (2014) du Comité permanent des finances déposé dernièrement à la Chambre des communes. Selon le rapport, le taux de chômage en 2013 chez les jeunes de moins de 30 ans était environ deux fois celui des personnes de plus de 30 ans. En outre, le document faisait état des difficultés importantes auxquelles font face les jeunes pour intégrer pleinement le marché

²⁵ Cet accent est conforme à la priorité qu'accorde le Ministère à l'histoire et au patrimoine, en préparation du 150^e anniversaire du Canada en 2017. Voir Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2014, p. 6.

²⁶ Molgat, *Les valeurs des jeunes au Canada*, p. 4.

²⁷ A. Quéniart, J. Jacques et C. Jauzion-Graverolle, « Consommer autrement : Une forme d'engagement politique chez les jeunes », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 1, 2008, p. 181-195.

²⁸ McKinnon, Pitre et Watling, *Lost in Translation*, p. iii.

²⁹ M. Molgat, *Les valeurs des jeunes au Canada*, p. 30.

³⁰ Centre de recherche Décima, *Les arts au Canada : Étude sur l'accessibilité et la disponibilité – 2004, Rapport d'étude final*, Ottawa, 2004, p. 30.

³¹ Ipsos-Reid Corporation, *Reconnecting Government with Youth*, Ottawa, Ipsos Reid, 2004, p. 44.

du travail. Il s'agit notamment du coût des études postsecondaires jumelé à une aide financière insuffisante; du délai à trouver un emploi à la fin des études; de l'intégration du marché du travail pour certains groupes vulnérables de jeunes; et de la discrimination sur le marché du travail. Les jeunes continuent d'accorder une grande valeur au travail et voient l'éducation comme essentielle pour décrocher un emploi futur et s'intégrer à la société³².

Les réponses de quelques bénéficiaires de financement lors du sondage allaient dans le même sens en ce qui concerne les besoins des jeunes à l'égard de l'emploi, du perfectionnement des compétences, de l'entrepreneuriat, de l'expérience de travail et du travail d'équipe fructueux. Cependant, même si le thème de l'économie correspond aux besoins des jeunes, un examen des données administratives a révélé que dans l'ensemble, PCH a reçu moins de propositions liées au thème des activités économiques. Le nombre de propositions a augmenté pendant les deux années où ce thème était un domaine prioritaire de financement, mais il a diminué lorsqu'il ne l'était plus.

Le programme LJE s'adapte bien aux changements qui ont eu lieu ou se produisent et qui ont une incidence sur la façon dont les jeunes s'engagent au sein de leurs communautés. Comme il a été mentionné précédemment, la littérature indique que les jeunes accordent moins de valeur aux formes traditionnelles de participation politique et se tournent plutôt vers d'autres formes d'engagement qui englobent souvent la technologie et la connectivité grâce à Internet (p. ex. pétitions en ligne, groupes de discussion, campagnes d'information)³³. Il en résulte l'apparition et la croissance sans précédent de nouvelles formes de liens et de communication chez les jeunes qui devraient continuer à croître. De même, la mondialisation et les changements générationnels influent sur la façon dont les jeunes créent des liens avec leurs pays et leurs communautés³⁴. LJE peut être vu comme un programme qui répond au besoin des jeunes de s'engager différemment au sein de leurs communautés en soutenant des projets dirigés par eux et axés sur l'utilisation de la technologie comme vecteur d'engagement. Il encourage aussi la participation active au sein d'un groupe avec des concitoyens, unit les gens, favorise leur engagement et joue un rôle important dans la formation de l'identité.

Certains représentants de PCH ont indiqué que la nécessité de maintenir le programme LJE et sa réactivité est démontrée par le nombre élevé de demandes de financement reçues. Toutefois, cette capacité est limitée par le manque de disponibilité de ressources. Comme l'indique le tableau 3, LJE a reçu beaucoup plus de demandes de financement qu'il ne pouvait en financer. Sur les 324 demandes reçues pendant la période visée par l'évaluation, 213 projets satisfaisaient aux critères d'admissibilité. Des fonds ont été alloués à 56 projets, soit 26 pour cent des demandes recevables.

³² Molgat, *Les valeurs des jeunes au Canada*, p. 36.

³³ Ibid., p. 39.

³⁴ Susan Franke, *Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques*, rapport de recherche, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2010, p. 9-10.

Tableau 3 : Demande de financement dans le cadre du programme LJE (projets pluriannuels comptés une seule fois)

Réception	Demandes	Projets admissibles	Projets financés
Juin 2010	91	56	8
Novembre 2010	141	81	16
Novembre 2011	43	35	11
Octobre 2012	49	41	21
Total	324	213	56

Source : Données administratives

Les bénéficiaires de financement ont également perçu LJE comme un programme qui répond aux besoins et aux tendances concernant les jeunes Canadiens. La grande majorité des répondants au sondage mené auprès des bénéficiaires de financement ont indiqué que LJE répondait grandement (61 pour cent) ou partiellement (26 pour cent) aux besoins des jeunes Canadiens. De la même façon, les intervenants clés ont souligné que LJE répond aux besoins compte tenu du niveau de ressources disponibles. Environ la moitié d'entre eux ont déclaré que le programme répondait aux besoins d'un ou de plusieurs groupes traditionnellement sous-représentés, dont les jeunes Autochtones et les jeunes provenant de divers milieux culturels, les jeunes à risque, les jeunes vivant dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et les jeunes handicapés. Pour les intervenants clés, les principaux aspects du programme jugés comme contribuant à la capacité de répondre aux besoins des jeunes Canadiens sont le modèle « pour les jeunes par les jeunes » et la souplesse encouragée sur la façon de s'y prendre pour susciter l'engagement des différents groupes de jeunes (c.-à-d. divers modes d'exécution et thèmes).

4.2. Question fondamentale 2 : Conformité aux priorités du gouvernement

Question d'évaluation

Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du programme sont-ils conformes aux priorités et aux résultats stratégiques de PCH?

Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du programme sont-ils conformes aux priorités du gouvernement fédéral?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les objectifs et les résultats escomptés du programme LJE sont conformes aux priorités de PCH et à l'un de ses trois résultats stratégiques ainsi qu'aux priorités du gouvernement fédéral.

LJE s'harmonise avec le résultat stratégique de PCH « Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne » et avec les deux priorités de PCH :

- Célébrer notre histoire et notre patrimoine
- Investir dans nos collectivités

LJE est conforme aux priorités du gouvernement fédéral énoncées dans le discours du budget de 2011, où il est question de soutenir une économie créative et des

investissements dans le patrimoine, la culture et les arts; il s'harmonise aussi avec les priorités énoncées dans le discours du budget de 2012, dans lequel le gouvernement fait état de l'importance d'offrir diverses possibilités aux jeunes.

Conformité aux priorités et aux résultats stratégiques de PCH

L'analyse documentaire et les entrevues menées auprès des intervenants clés ont démontré que l'objectif du programme LJE de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement est conforme à l'un des trois résultats stratégiques et priorités de PCH. L'analyse documentaire a permis de constater des éléments probants établissant la concordance entre LJE et l'architecture d'alignement des programmes (AAP) de PCH. L'AAP, présentée dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2013-2014 de PCH, confirme que les activités associées à l'objectif du programme LJE de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement soutiennent l'atteinte du résultat stratégique 2 – Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne – et entrent dans l'activité de programme « Appartenance au Canada ».

L'examen du RMR 2013-2014 de PCH a confirmé que l'objectif du programme LJE de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement concorde avec les deux priorités de PCH qui suivent :

- **Célébrer notre histoire et notre patrimoine.** PCH joue « un rôle dans la promotion d'une identité nationale forte, qui s'appuie sur le sentiment d'appartenance au pays, des valeurs communes, et la connaissance et les expériences du Canada en mettant l'accent sur l'héritage que représentent son histoire et son patrimoine »;
- **Investir dans nos collectivités.** Le RMR 2013-2014 précise qu'un des éléments de son plan pour donner suite à cette priorité consiste à « optimiser les occasions pour les jeunes Canadiens de renforcer leur sentiment d'appartenance au Canada par le renouvellement des programmes destinés à la jeunesse ».

Tous les représentants de PCH ont convenu que l'objectif du programme LJE s'harmonise bien avec les priorités actuelles de PCH. De plus, il s'intègre bien dans l'AAP du Ministère ainsi qu'avec En route vers 2017.

Conformité aux priorités du gouvernement du Canada

L'analyse documentaire et les entrevues menées auprès des intervenants clés ont montré que l'objectif de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement est conforme aux priorités du gouvernement du Canada (GC). Les discours du budget pendant la période visée par l'évaluation ont fait ressortir l'importance des jeunes, mettant souvent l'accent sur leurs besoins en matière d'emploi et de compétences afin de participer activement au marché du travail et aux différentes dimensions de l'économie³⁵. Même

³⁵ Par exemple, il était question des jeunes dans les documents suivants : *Le budget de 2010 – Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*; *Emplois, croissance et prospérité à long terme – Le Plan d'action économique de 2012*;

si LJE n'est pas un programme d'emploi jeunesse, il offre aux jeunes des occasions d'acquérir de l'expérience dans la direction de projets (planification, mise en œuvre et évaluation).

Dans le discours du budget de 2011, il est question de soutenir une économie créative et des investissements dans la culture et les arts. De même, dans le discours du budget de 2012, le gouvernement fait état de l'importance d'offrir diverses possibilités aux jeunes. Bien que le programme LJE n'y soit pas mentionné de manière explicite, il est question de soutenir des programmes destinés à la jeunesse canadienne. LJE est conforme à ces priorités, comme celle, par exemple, de financer et de soutenir des projets qui créent l'activité économique et offrent des possibilités culturelles aux jeunes.

Les discours du Trône pour la première session (2011) et la deuxième session (2013) de la 41^e législature énoncent les priorités fédérales liées à l'importance de valoriser le patrimoine canadien. L'objectif et les résultats escomptés du programme LJE sont conformes à cette priorité fédérale.

4.3. Question fondamentale 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral

Question d'évaluation

Est-ce que l'exécution du programme est un rôle ou une responsabilité appropriée pour le gouvernement fédéral?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

L'exécution du programme LJE est un rôle approprié pour le gouvernement fédéral. Le mandat de PCH est établi dans la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* et d'autres lois; il comporte diverses responsabilités liées « à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens ».

Les intervenants clés ont indiqué qu'il est nécessaire ou légitime pour le gouvernement fédéral et PCH de jouer un rôle dans le renforcement du sentiment d'appartenance des jeunes au Canada, soulignant que le gouvernement fédéral doit promouvoir le pays et l'identité canadienne et qu'il doit travailler à l'échelle nationale et communautaire afin de favoriser une participation civique substantielle.

Selon les Rapports sur les plans et les priorités (RPPs) de PCH pour la période visée par l'évaluation, LJE s'harmonise bien avec certaines responsabilités clés de PCH, comme indiqué dans le paragraphe suivant du RPP 2012-2013 de PCH:

Le ministère du Patrimoine canadien est responsable des programmes et des politiques qui aident tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité. Le mandat législatif du Ministère, énoncé dans la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien et dans d'autres lois dont le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable, propose une liste des nombreuses responsabilités du ministre sous la rubrique des pouvoirs et fonctions « liés à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens »³⁶.

L'objectif du programme LJE qui consiste à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement s'inscrit dans les rôles et les responsabilités de PCH, comme indiqué ci-dessus.

Tous les représentants de PCH et la presque totalité des bénéficiaires de financement estiment qu'il est nécessaire ou légitime pour le gouvernement fédéral et PCH de jouer un rôle dans le renforcement du sentiment d'appartenance des jeunes au Canada. Tous les représentants de PCH sont d'accord pour dire que LJE est aligné avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral et du Ministère, et quelques-uns d'entre eux ont mentionné que le GC est le seul ordre de gouvernement ayant la responsabilité de promouvoir le Canada et l'identité canadienne. Les intervenants clés ont attribué au GC le rôle de bailleur de fonds pour les programmes jeunesse. Quelques intervenants clés ont mentionné qu'il faudrait élargir le rôle du GC, par l'élaboration de politiques, pour qu'il soit un défenseur des jeunes et un rassembleur des intervenants au service des jeunes.

Les bénéficiaires de financement ont confirmé que le programme LJE répond à un besoin. Ils ont fait ressortir l'importance pour le gouvernement de travailler à l'échelle nationale et communautaire afin de favoriser une participation civique substantielle. Le commentaire d'un bénéficiaire de financement résume parfaitement le point de vue général des répondants : « Le rôle fédéral est l'occasion de s'assurer de la prise en compte des voix de la génération du millénaire. Il revient au gouvernement fédéral de favoriser l'engagement des jeunes et d'investir des fonds qui, en plus de stimuler l'économie actuelle, serviront à bâtir l'avenir. »

³⁶ Patrimoine canadien, *Patrimoine canadien 2012-2013 Rapport sur les plans et les priorités*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2013, p. 3.

5. Constatations – Rendement

Les sections qui suivent présentent les principales constatations de l'évaluation liées au rendement : l'efficacité.

5.1. Question fondamentale 4 : Atteinte des résultats escomptés

Question d'évaluation

Dans quelle mesure le programme LJE a-t-il atteint les résultats escomptés?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le programme LJE a enregistré des progrès dans l'atteinte de ses résultats immédiats, intermédiaires et finaux. Un large éventail de jeunes a eu l'occasion de s'engager dans des projets dirigés par des jeunes dans les quatre domaines thématiques. Entre 2010-2011 et 2013-2014, le programme a versé environ 12,1 millions de dollars à des projets visant à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur pays grâce à l'engagement. Au cours de cette période, plus de 850 000 jeunes ont participé à 56 projets du programme LJE. Ces projets incluaient des participants des groupes traditionnellement sous-représentés. Selon les données démographiques, les jeunes hommes et les jeunes femmes étaient également représentés. Comparativement à la représentation dans le Recensement de 2011, les jeunes Autochtones étaient représentés, mais les jeunes des minorités visibles et les jeunes handicapés ne l'étaient pas suffisamment.

La plus grande proportion de projets avait pour thème principal l'histoire et le patrimoine (32 pour cent). Venaient ensuite le thème des arts et de la culture (29 pour cent), puis celui de l'engagement civique (23 pour cent). Les projets ayant pour thème principal les activités économiques étaient les moins nombreux (16 pour cent). Cette distribution des projets s'explique en partie par le fait que le Ministère accorde une priorité à l'histoire et au patrimoine à l'approche du 150^e anniversaire du Canada en 2017 pour la dernière période visée par l'évaluation (2013-2014).

En 2012-2013 et 2013-2014, le thème des activités économiques était considéré comme prioritaire dans les lignes directrices sur le financement, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de demandeurs et du nombre de projets financés dont le thème principal était les activités économiques.

La distribution et le nombre de participants ont varié selon les domaines thématiques. La grande majorité d'entre eux ont pris part à des projets ayant comme thème principal l'engagement civique (72 pour cent). Moins de personnes ont participé à des projets ayant pour thème principal les arts et la culture (14 pour cent) ou l'histoire et le patrimoine (13 pour cent). Très peu de participants ont été associés à des projets ayant pour thème principal les activités économiques (1 pour cent).

Un grand nombre de jeunes ayant pris part à un projet financé par le programme ont convenu qu'ils ont eu l'occasion de participer à divers aspects de l'engagement communautaire : s'engager dans le lieu où ils vivent (de 70 à 76 pour cent), collaborer

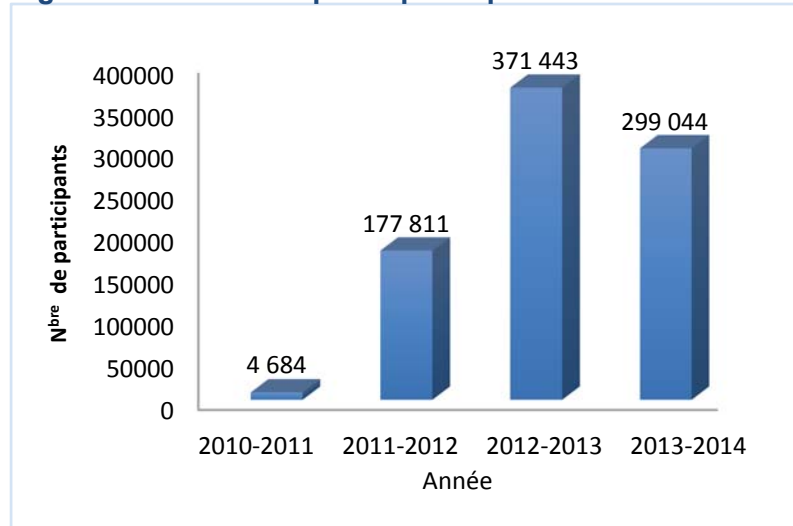
avec des jeunes d'autres communautés (de 67 à 74 pour cent), apprendre sur un sujet qui leur tient à cœur (de 76 à 78 pour cent) et agir relativement à un enjeu important pour eux (de 73 à 78 pour cent). Ils étaient nombreux également à déclarer que leur participation aux projets LJE les a sensibilisés à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés (de 80 à 86 pour cent), a renforcé leur sentiment d'appartenance à leur communauté ou région (de 69 à 72 pour cent), à leur province ou territoire (de 59 à 67 pour cent) et au Canada (de 62 à 67 pour cent), et a suscité un sentiment commun de l'identité canadienne (de 79 à 82 pour cent).

La majorité des jeunes estimait que l'organisme qui avait coordonné l'activité était pertinent pour les jeunes et comprenait leurs besoins (de 80 à 84 pour cent).

Occasion de prendre part à des projets dirigés par des jeunes dans des domaines thématiques donnés

Pendant la période visée par l'évaluation, plus de 850 000 jeunes ont participé aux projets financés par le programme LJE. Les données administratives pour 2012-2013 et 2013-2014 indiquent que LJE peut atteindre plus de 300 000 jeunes par année. Par exemple, en 2012-2013, plus de 371 000 jeunes ont participé aux projets du programme. En 2013-2014, ils étaient environ 300 000 jeunes (voir la figure 1). Le nombre de participants à un projet par année variait considérablement, pouvant être aussi bas que 6 et aussi élevé que 136 008 participants par année, le nombre médian de participants se situant à 505, ce qui illustre bien la capacité du programme d'offrir une grande variété de possibilités.

Figure 1 : Nombre de participants par exercice financier (de 2010-2011 à 2013-2014)

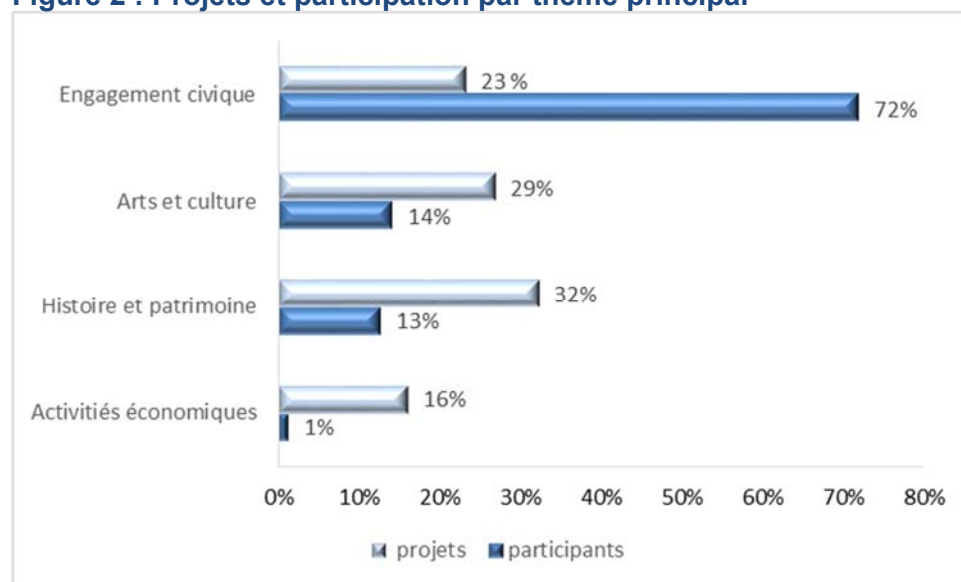


Source : Données administratives

Parmi les 850 000 participants de 2010-2011 à 2013-2014, 72 pour cent d'entre eux prenaient part à des projets liés à l'engagement civique. Des pourcentages moins élevés de participants étaient associés à des projets dont le thème principal était soit les arts et la culture (14 pour cent) ou l'histoire et le patrimoine (13 pour cent). Les projets ayant pour thème principal les activités économiques totalisaient 1 pour cent des participants (voir la figure 2).

La distribution des projets était très différente lorsqu'elle était examinée par thèmes. Le pourcentage le plus élevé de projets touchait le thème principal de l'histoire et du patrimoine (32 pour cent), tandis que les pourcentages de projets financés pour les thèmes principaux de l'engagement civique ainsi que des arts et de la culture étaient de 23 pour cent et de 29 pour cent respectivement. Les projets ayant pour thème principal les activités économiques totalisaient 16 pour cent. Cette différence de proportions entre la participation et les projets indique que les projets liés à l'engagement civique représentent 23 pour cent des projets et 72 pour cent des participants par rapport aux projets liés aux activités économiques qui représentent 16 pour cent des projets, mais seulement 1 pour cent des participants. La majorité des projets ayant pour thème principal les activités économiques avaient moins de 1 000 participants.

Figure 2 : Projets et participation par thème principal



Source : Données administratives (2011-2014)

Dans les lignes directrices 2011 et 2012, le domaine de l'histoire et du patrimoine et celui des activités économiques sont considérés comme prioritaires^{37,38}. Le tableau 4 illustre que cette approche a été efficace pour favoriser un plus grand nombre de demandes ayant pour thème principal les activités économiques. Les demandes reçues en juin et en novembre 2010 ayant pour thème principal les activités économiques³⁹ étaient estimées respectivement à 7 pour cent et 4 pour cent. Dans le cas de celles reçues en novembre 2011, 26 pour cent avaient comme thème principal les activités économiques. De façon similaire, les demandes reçues en octobre 2012 avaient comme thème principal les activités économiques dans une proportion de 33 pour cent. Pendant les deux années où le thème des activités économiques était prioritaire, un plus grand nombre de projets liés à ce thème ont reçu du financement.

³⁷ Patrimoine canadien, *Les jeunes s'engagent : Lignes directrices 2011*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2011.

³⁸ Patrimoine canadien, *Les jeunes s'engagent : Lignes directrices 2012*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2012.

³⁹ Les données sur le nombre de demandeurs pour chaque thème n'étaient pas traditionnellement compilées pour toutes les demandes. En ce qui concerne les demandes reçues en juin 2010, les données étaient disponibles pour 45 des 90 demandes; quant aux demandes reçues en novembre 2010, elles l'étaient pour 81 des 140 demandes. Il convient de noter que 2010-2011 était l'année de lancement et qu'elle n'est pas représentative.

Même si c'était en dehors du cadre d'évaluation de 2010-2011 à 2013-2014, l'évaluation a examiné les demandes reçues en décembre 2013 et 2014 afin d'évaluer l'incidence du retrait des activités économiques comme domaine prioritaire de financement dans les lignes directrices. L'analyse indique que les organismes qui ont demandé du financement avaient moins de projets ayant comme thème principal les activités économiques; ainsi, seulement un des 19 projets l'avait comme thème principal (5 pour cent) et ce projet a obtenu du financement. Cette tendance s'est poursuivie pour les dernières demandes de financement reçues (décembre 2014); aucune demande n'avait comme thème principal les activités économiques. Il convient de noter toutefois que le financement est accordé en priorité au domaine thématique de l'histoire et du patrimoine en préparation pour le 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Tableau 4 : % de demandes ayant comme thème principal les activités économiques

Réception	% de la totalité des demandes examinées	% des demandes examinées ayant comme thème principal les activités économiques	% des projets financés ayant comme thème principal les activités économiques	% de participants
Juin 2010	50 %	7 %	0 %	0 %
Novembre 2010	56 %	4 %	6 %	0,2 %
Novembre 2011	96 %	26 %	27 %	3,2 %
Octobre 2012	100 %	33 %	24 %	1,6 %
Décembre 2013	87 %	5 %	5 %	0,6 %
Novembre 2014	68 %	0 %	0 %	0 %

Source : Données administratives

Profil des participants

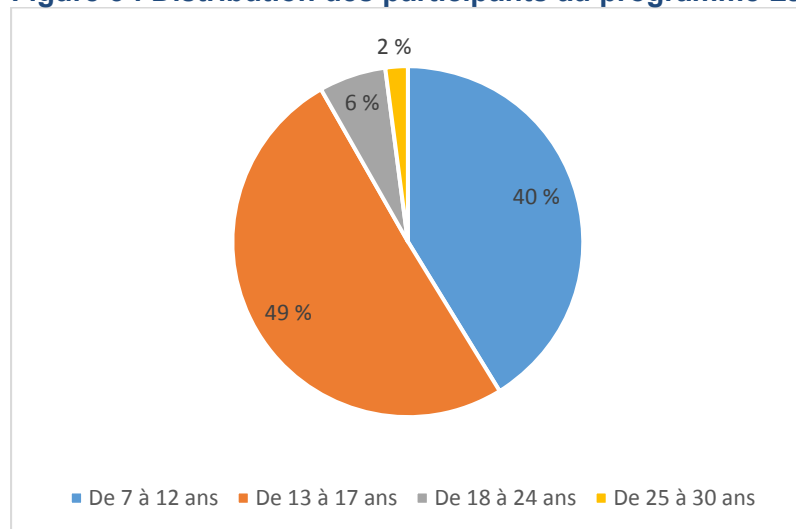
Selon les modalités du programme, un critère d'évaluation des demandes est « l'influence, la diversité et le nombre de jeunes qui participent au projet »⁴⁰. Pendant la période d'évaluation visée, les données administratives recueillies auprès des bénéficiaires de financement indiquent que les jeunes hommes (46 pour cent) et les jeunes femmes (47 pour cent) ont participé en nombre égal aux projets du programme LJE⁴¹.

La tranche d'âge d'admissibilité des participants au programme est relativement grande, allant généralement de 7 à 30 ans. Dans l'ensemble, la majorité des participants pendant la période de l'évaluation étaient âgés de 7 à 17 ans (89 pour cent). Environ 6 pour cent avaient de 18 à 24 ans. Un petit pourcentage (2 pour cent) d'entre eux avait de 25 à 30 ans (voir la figure 3).

⁴⁰ Patrimoine canadien, *Modalités – Subventions et contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent*, Gatineau, Patrimoine canadien, 1^{er} avril 2013.

⁴¹ Les résultats du profil des participants sont fondés sur le pourcentage du nombre total de jeunes participants (soit 852 982). Comme les rapports n'étaient pas disponibles pour certains projets, le total n'atteint pas 100 %. De plus, il pourrait y avoir sous-représentation de certains groupes étant donné que ce ne sont pas tous les jeunes qui se sont autodéclarés (p. ex. les jeunes Autochtones ou les jeunes handicapés).

Figure 3 : Distribution des participants au programme LJE selon l'âge



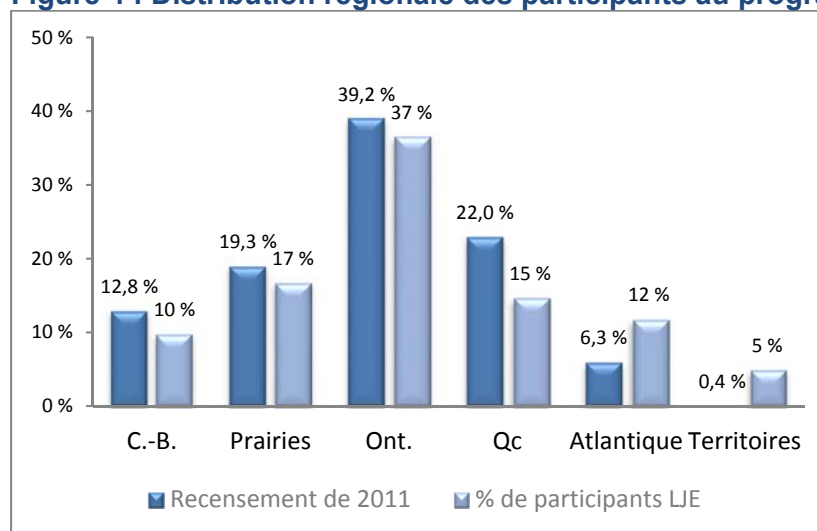
Source : Données administratives (2011-2014)

Fondée sur les données recueillies par les bénéficiaires de financement, la représentation de jeunes Autochtones parmi les participants du programme LJE était de 5 pour cent (5 pour cent dans le Recensement de 2011). Les jeunes des minorités visibles étaient sous-représentés à 12 pour cent (18 pour cent dans le Recensement de 2011), tout comme les jeunes handicapés à 1 pour cent (8 pour cent dans le Recensement de 2011). Les jeunes déclarant faire partie d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire totalisaient 3 pour cent⁴². Il convient toutefois de noter que les jeunes peuvent choisir de ne pas déclarer qu'ils appartiennent à ces groupes.

La grande portée démographique du programme LJE est ressortie dans les entrevues menées auprès des intervenants clés et a été démontrée dans les résultats des sondages réalisés auprès des participants. Fondée sur les données démographiques recueillies dans le cadre des sondages effectués après la participation au programme, la distribution régionale des participants était relativement similaire à celle des jeunes selon le Recensement de 2011 (voir la figure 4), sauf pour les régions du Québec et de l'Atlantique. Le Québec était sous-représenté, tandis que la région de l'Atlantique était surreprésentée.

⁴² Lors de la conception du programme, aucune cible n'a été établie pour les groupes sous-représentés.

Figure 4 : Distribution régionale des participants au programme LJE

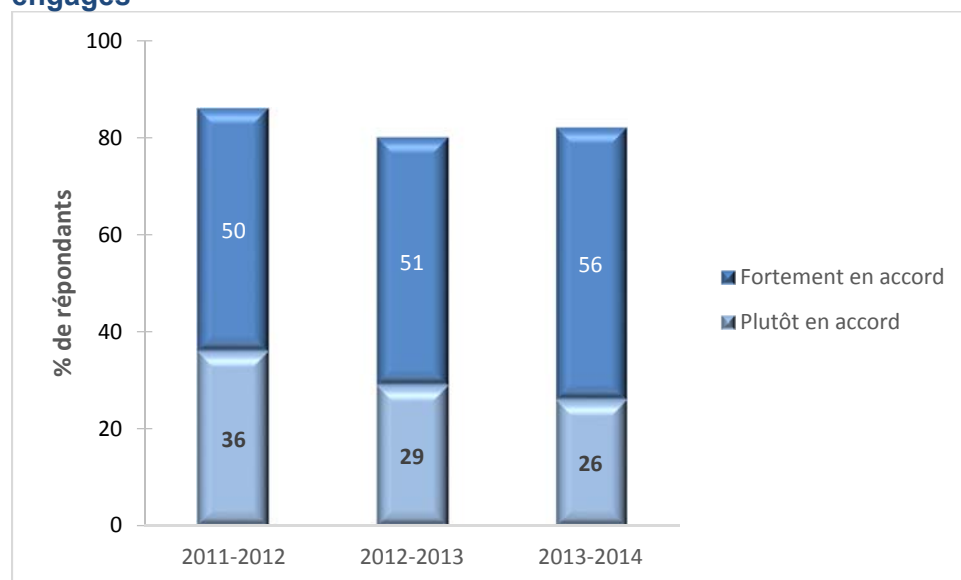


Source : Sondages postérieurs à la participation (2011-2014)

Sensibilisation à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés

Selon le sondage postérieur à la participation, la grande majorité (de 80 à 86 pour cent) des participants pendant les trois exercices examinés étaient d'avis qu'en raison de leur participation aux projets du programme, ils reconnaissent l'importance d'être des citoyens actifs et engagés (voir la figure 5). Plus de la moitié des répondants ont déclaré être fortement en accord avec ce résultat. Cette constatation a également été confirmée par les résultats des entrevues et du sondage mené auprès des bénéficiaires de financement. Dans les entrevues, ceux-ci ont aussi indiqué que leurs projets avaient contribué dans une large mesure à sensibiliser les participants à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés. De même, dans le sondage effectué dans le cadre de l'évaluation, tous les bénéficiaires de financement étaient soit fortement (83 pour cent) ou plutôt (17 pour cent) en accord avec l'affirmation que les projets avaient contribué à la reconnaissance par les participants de l'importance d'être des citoyens actifs et engagés.

Figure 5 : % de répondants qui ont reconnu l'importance d'être des citoyens actifs et engagés



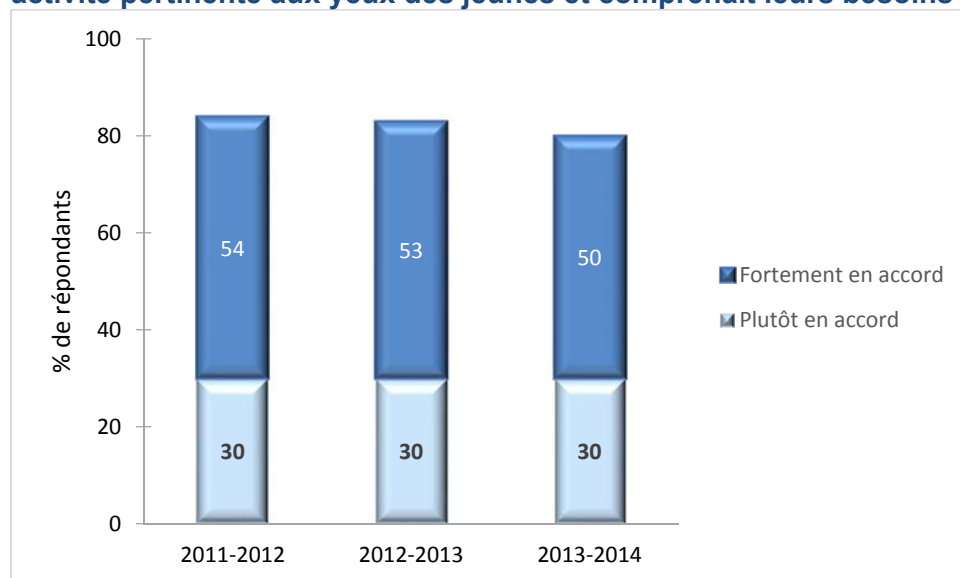
Source : Sondages postérieurs à la participation (2011-2014)

Pertinence des organismes au service des jeunes

Les résultats du sondage postérieur à la participation ont indiqué que la grande majorité des participants étaient d'avis que l'organisme au service des jeunes qui avait coordonné leur activité était utile à leurs yeux et comprenait leurs besoins (de 80 à 84 pour cent).

Les résultats des entrevues et du sondage menés auprès des bénéficiaires de financement ont appuyé les constatations du sondage postérieur à la participation. Les bénéficiaires de financement qui ont été interrogés ont indiqué que leur projet avait contribué à accroître la pertinence de leur organisme auprès des jeunes. Les répondants au sondage étaient fortement (61 pour cent) ou plutôt (30 pour cent) en accord avec l'affirmation qu'en raison du financement de leur projet par LJE, leur organisme avait gagné en pertinence auprès des jeunes. Parmi les exemples, fournis par les intervenants clés, mentionnons la visibilité accrue pour les organismes au sein des collectivités, le retour des participants à l'organisme afin d'y travailler ou d'y être stagiaires, la croissance des organismes financés et l'optimisation des autres sources de financement après avoir obtenu des fonds du programme LJE. Tous ces exemples étaient perçus comme ayant contribué à la capacité des organismes d'être plus pertinents aux yeux des jeunes.

Figure 6 : % de répondants qui estiment que l'organisme financé par LJE offrait une activité pertinente aux yeux des jeunes et comprenait leurs besoins



Source : Sondage postérieur à la participation (2011-2014)

Engagement communautaire

Les bénéficiaires de financement ont souligné les diverses contributions que les projets LJE ont apportées à l'égard de l'engagement accru des jeunes au sein de leurs communautés. Ces constatations ont été corroborées par les participants eux-mêmes dans le sondage postérieur à la participation.

Lors des entrevues, presque tous les bénéficiaires de financement ont indiqué que leur projet avait grandement ou passablement contribué à accroître l'engagement des jeunes au sein de leurs communautés. De même, tous les répondants au sondage des bénéficiaires de financement étaient fortement (65 pour cent) ou plutôt (35 pour cent) en accord avec l'affirmation qu'à la suite du financement de leur projet par LJE, les jeunes sont plus engagés dans leur communauté. Les participants au sondage et aux entrevues ont donné des exemples, comme d'anciens participants d'un projet qui ont créé leurs propres projets communautaires pour les jeunes et qui ont, par la suite, poursuivi une carrière au service de leur communauté ou qui ont poussé leur engagement civique en présentant leur candidature à une fonction locale. Quelques organismes ont mentionné la difficulté d'évaluer la réussite de ce résultat après le projet en partie en raison du fait qu'ils ne recueillent pas systématiquement de données auprès des participants.

Les constatations découlant des entrevues et du sondage auprès des bénéficiaires de financement ont été confirmées par celles des sondages postérieurs à la participation. L'engagement au sein des communautés a été mesuré selon le niveau d'accord des participants avec un certain nombre d'affirmations sur les possibilités offertes par le projet de s'engager dans le lieu même où ils vivent, de collaborer avec des jeunes d'autres communautés, d'apprendre sur un sujet qui leur tient à cœur et d'agir relativement à un enjeu important pour eux. De plus, il a été demandé aux participants s'ils avaient l'intention d'être plus engagés au sein de leurs communautés à l'avenir.

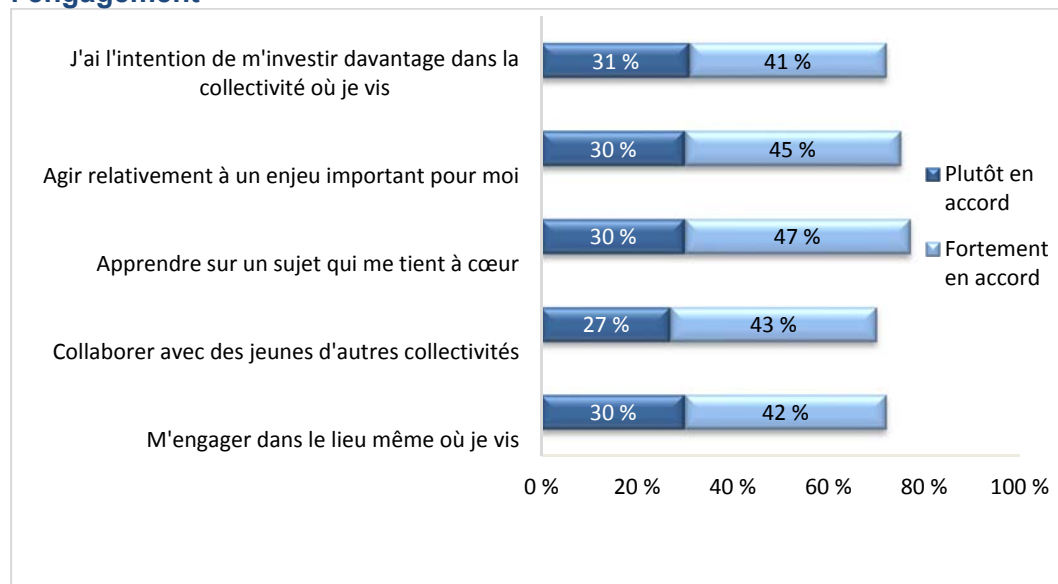
Au cours de la période de 2011-2012 à 2013-2014, la majorité des participants étaient plutôt ou fortement en accord avec l’affirmation selon laquelle la participation à un projet du programme LJE leur avait donné l’occasion :

- de s’engager dans le lieu même où ils vivent (de 70 à 76 pour cent);
- de collaborer avec des jeunes d’autres collectivités (de 67 à 74 pour cent);
- d’apprendre sur un sujet qui leur tient à cœur (de 76 à 78 pour cent);
- d’agir relativement à un enjeu important pour eux (de 73 à 78 pour cent).

De plus, la majorité des participants ont indiqué qu’à la suite de leur participation au projet, ils ont l’intention de s’investir davantage dans la communauté où ils vivent (de 70 à 73 pour cent).

La figure 7 résume les résultats moyens pour la période de 2011-2012 à 2013-2014.

Figure 7: % de répondants qui estiment que LJE a contribué à divers aspects de l’engagement



Source : Sondages postérieurs à la participation (2011-2014)

Sentiment d’appartenance à la communauté/région, à la province/au territoire et au Canada

Selon les résultats du sondage postérieur à la participation, du sondage de l’évaluation et des entrevues réalisées auprès des bénéficiaires de financement, LJE contribue à accroître le sentiment d’appartenance à la communauté/région, à la province/au territoire et au Canada. Dans les sondages postérieurs à la participation, la majorité des participants estimaient qu’en raison de leur participation à un projet du programme LJE, ils ressentaient un sentiment d’appartenance accrue à leur communauté/région, à leur province/ territoire et au Canada. L’incidence sur l’appartenance à leur communauté/région était plus importante que sur l’appartenance à leur province/au territoire ou au Canada. Dans les entrevues et le sondage, la grande majorité des bénéficiaires de financement ont indiqué que leur projet a contribué à accroître le sentiment d’appartenance des jeunes au Canada. Quelques répondants ont précisé que leur projet mettait

l'accent sur la dimension communautaire ou mondiale et non directement sur la dimension nationale. Le schéma de réponses du sondage des bénéficiaires de financement était semblable à celui des participants qui estimaient avoir un sentiment d'appartenance accru à leur communauté/région quand on le compare au sentiment d'appartenance à leur province/ territoire ou au Canada.

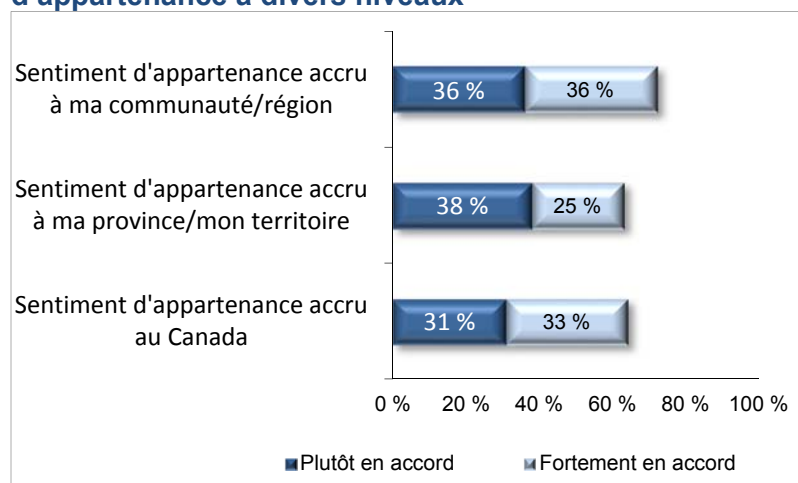
Lors des entrevues, la plupart des bénéficiaires de financement ont indiqué que leur projet a contribué grandement ou passablement à accroître le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada et que, selon certaines indications, ces projets avaient permis d'élaborer et de mettre en œuvre des activités en gardant à l'esprit cet objectif particulier. Quelques répondants ont précisé que leur projet mettait l'accent sur la dimension communautaire ou mondiale et non directement sur la dimension nationale, ce qui, dans certains cas, était perçu comme une étape vers un éventuel sentiment d'appartenance au Canada. Il a été observé que les représentants de deux organismes travaillant plus particulièrement avec des jeunes Autochtones ne voyaient pas nécessairement le « sentiment d'appartenance accru au Canada » comme un résultat approprié à des fins de mesure lorsqu'on travaille avec des jeunes Autochtones. Ils ont expliqué que ces derniers accordaient la priorité au sentiment d'appartenance à leur « nation » ou communauté.

Les constatations étaient semblables pour le sondage des bénéficiaires de financement. La majorité de ces derniers estimaient que les jeunes avaient eu des occasions de renforcer leur sentiment d'appartenance au Canada (74 pour cent étaient fortement en accord et 13 pour cent plutôt en accord). De plus, la grande majorité des bénéficiaires financés ont indiqué qu'en raison des fonds reçus du programme, les jeunes ressentent un plus fort sentiment d'appartenance au Canada (61 pour cent fortement en accord, 17 pour cent plutôt en accord), à leur province ou territoire (44 pour cent fortement en accord, 39 pour cent plutôt en accord) et à leur communauté ou région (57 pour cent fortement en accord, 39 pour cent plutôt en accord).

Selon les participants au programme LJE qui ont répondu au sondage postérieur à la participation, leur participation avait contribué à un plus fort sentiment d'appartenance au Canada (62-67 pour cent), à leur province ou territoire (59-67 pour cent) et à leur communauté ou région (69-72 pour cent)⁴³. Il a été noté que l'incidence la plus importante se situe au niveau proximal de la communauté/région, par rapport à la province/au territoire ou au Canada (voir la figure 8).

⁴³ Il convient de noter que la portée de la participation peut varier dans le cadre d'un projet et d'un projet à l'autre.

Figure 8 : % de répondants qui estiment que LJE a contribué au sentiment d'appartenance à divers niveaux



Sources : Sondages postérieurs à la participation (2011-2014)

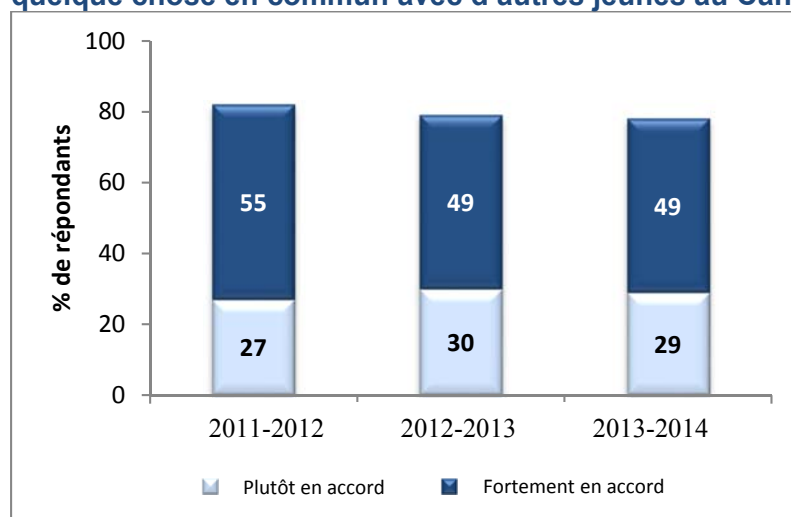
Sentiment commun de l'identité canadienne

Selon les constatations dégagées des entrevues et du sondage menés auprès des bénéficiaires de financement et confirmées par celle des sondages postérieurs à la participation, LJE a renforcé le sentiment commun de l'identité canadienne. Lors des entrevues, la plupart des bénéficiaires de financement ont indiqué que leur projet a contribué passablement ou grandement à atteindre ce résultat chez les participants au projet. Cela a été accompli, par exemple, grâce à la promotion des valeurs communes de la citoyenneté et de la démocratie ou au resserrement des liens communautaires. Quelques répondants ont fait ressortir la difficulté de mesurer ce résultat, soulignant que les projets, particulièrement dans le cas des groupes traditionnellement marginalisés, sont axés sur la création d'une identité à l'échelle locale.

Selon le sondage réalisé auprès des bénéficiaires de financement, la grande majorité d'entre eux ont indiqué (52 pour cent fortement en accord, 30 pour cent plutôt en accord) qu'à la suite du financement de leur projet par LJE, les jeunes avaient développé un sentiment commun accru de l'identité canadienne.

Les constatations des bénéficiaires de financement ont été corroborées avec celles des sondages postérieurs à la participation. La grande majorité des participants (de 79 pour cent à 82 pour cent) ont affirmé que leur participation a augmenté leur sentiment commun de l'identité canadienne et qu'ils étaient plutôt ou fortement en accord avec l'affirmation suivante : « Je constate que j'ai quelque chose en commun avec d'autres jeunes du Canada » (voir la figure 9).

Figure 9 : % de répondants qui estiment que LJE leur a permis de constater qu'ils ont quelque chose en commun avec d'autres jeunes au Canada



Source : Sondages menés auprès des participants (2011-2014)

5.2. Question fondamentale 5 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie

La présente section résume les constatations liées à l'efficacité et à l'économie du programme LJE.

Question d'évaluation

Les ressources affectées au programme sont-elles utilisées avec économie et efficacité pour maximiser l'obtention de résultats?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Dans l'ensemble, de 2010-2011 à 2013-2014, les dépenses totales étaient inférieures d'environ 2 pour cent au niveau de référence (soit 14,04 millions de dollars par opposition à 14,29 millions).

Pendant la période d'évaluation, le ratio des dépenses de fonctionnement et d'entretien de PCH ont représenté 14 pour cent de l'ensemble des dépenses. Exception faite de l'année du lancement, les coûts administratifs s'élevaient à 11,5 pour cent. Le pourcentage est plus élevé que celui d'autres programmes de PCH évalués dernièrement et comportant un volet de subventions et de contributions (p. ex. Échanges Canada, Jeunesse Canada au travail et le Fonds pour l'histoire du Canada). Fondés sur un échantillon de rapports financiers de projets de 12 organismes, les coûts administratifs par rapport au coût total d'un projet se situaient entre 1 pour cent et 20 pour cent, la moyenne s'établissant à 7 pour cent.

La contribution de PCH a un effet de levier relativement élevé. Elle correspond à environ 47 pour cent (médiane) des coûts totaux d'un projet. Par conséquent, les bénéficiaires parviennent à obtenir auprès d'autres sources approximativement la moitié des fonds nécessaires pour l'ensemble des dépenses d'un projet.

En raison de la grande fourchette des montants de financement et du nombre de participants déclarés, la contribution de PCH par participant varie de 1 \$ à 5 000 \$, la moyenne se situant à 14 \$. Si on ne tient pas compte de six grands projets atypiques qui totalisent 77 pour cent des participants déclarés, la contribution moyenne de PCH est alors de 54 \$ par participant. Ce montant est moins élevé que celui d'autres programmes de PCH à l'intention des jeunes. Les différences d'un programme à l'autre peuvent s'expliquer notamment par les frais associés aux déplacements. Lorsque les coûts d'un projet sont pris en compte (contribution de PCH et financement de contrepartie), le coût total moyen par participant s'élève à 51 \$ (ou à 129 \$ lorsqu'on enlève les six grands projets des calculs).

Bien que divers programmes jeunesse présentent les mêmes caractéristiques liées aux services aux jeunes, ils semblent viser des objectifs particuliers différents et sont généralement complémentaires.

PCH investit quelque 75,6 millions de dollars par année dans les programmes destinés aux jeunes. On a constaté que même si PCH a élaboré diverses ressources qui lui permettent de répondre aux questions de différents publics sur ses programmes à l'intention des jeunes, cette information pourrait être regroupée en une seule ressource et rendue largement accessible.

Selon les données disponibles, il ne semble pas y avoir de solutions de rechange plus économiques au programme LJE qui donnerait des résultats identiques ou meilleurs.

L'efficacité et l'économie du programme LJE ont été évaluées en utilisant un certain nombre d'indicateurs, comme les écarts entre les dépenses réelles et les valeurs de référence, les ratios de différents types de dépenses et les contributions financières par participant.

Écart entre les dépenses budgétisées et les dépenses réelles

Comme l'indique le tableau 5, pendant la période visée par l'évaluation (de 2010-2011 à 2013-2014), l'écart entre les ressources budgétisées pour les dépenses de fonctionnement et d'entretien du programme LJE et les dépenses réelles dépassait d'environ 8 pour cent les niveaux de référence (soit 1,98 million de dollars par rapport à 1,84 million). Les dépenses pour les subventions et les contributions étaient inférieures de 3 pour cent aux niveaux de référence (soient 12,06 millions de dollars par rapport à 12,42 millions). Les dépenses totales (F et E et S et C) étaient inférieures de quelque 2 pour cent aux niveaux de référence (soit 14,04 millions de dollars par rapport à 14,29 millions).

De plus, au cours des années, une grande variation dans les niveaux de référence de F et E a été constatée, même si les dépenses demeuraient relativement constantes. Les fonds n'ont pas été directement alloués au programme LJE dans l'année de lancement du programme (2010-2011). Les ressources provenaient du Budget supplémentaire des dépenses (A). L'écart, qui variait d'année en année, est attribuable à la phase de lancement du programme ainsi qu'à l'attribution de fonds du Budget supplémentaire des dépenses, ce qui a provoqué une fluctuation des valeurs

de référence, tandis que les dépenses sont demeurées plutôt stables.

Tableau 5 : Dépenses budgétisées et dépenses réelles

Ressources	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Ressources budgétisées Fonctionnement et entretien (crédit 1)	0 ¹ \$	533 619 \$	397 138 \$	910 953 \$	1 841 710 \$
Dépenses réelles Fonctionnement et entretien (crédit 1)	449 279 \$	514 007 \$	466 270 \$	552 601 \$	1 982 157 \$
Écart Fonctionnement et entretien (crédit 1)	-449 279 \$	19 612 \$	-69 132 \$	358 352 \$	-140 447 \$
Ressources budgétisées Subventions et contributions (crédit 5)	0 ¹ \$	5 481 680 \$	3 481 680 \$	3 453 023 \$	12 416 383 \$
Dépenses réelles Subventions et contributions (crédit 5)	319 514 \$	3 927 898 \$	4 177 209 \$	3 636 180 \$	12 060 801 \$
Écart Subventions et contributions (crédit 5)	-319 514 \$	1 553 782 \$	-695 529 \$	-183 157 \$	355 582 \$
¹ Dans sa première année de fonctionnement, le budget du programme LJE provenait du Budget supplémentaire des dépenses (A).					

Source : STAR

Pourcentage des dépenses de F et E par rapport aux dépenses totales

Un indicateur de l'efficacité est le ratio des dépenses de fonctionnement et d'entretien par rapport aux dépenses totales. Pendant la période d'évaluation, ce ratio à PCH s'élevait à 14 pour cent (à l'exclusion des frais administratifs des organismes d'exécution); 2010-2011 a été l'année du lancement du programme LJE et n'est donc pas représentatif. Dans les trois années les plus récentes visées par l'évaluation, le ratio des frais administratifs variait entre 10 et 13 pour cent, la moyenne se situant à 11,5 pour cent. Il est plus élevé que les autres ratios figurant dans les récentes évaluations de programmes de PCH comportant un volet de S et C. Par exemple, le ratio concernant le programme Échanges Canada se situait à environ 9 pour cent, celui de l'initiative Jeunesse Canada au travail à 6,2 pour cent et celui du Programme des études canadiennes/Fonds pour l'histoire du Canada à 5,5 pour cent. Ces programmes existent toutefois depuis plus longtemps et disposent de processus bien établis.

Frais administratifs des projets

Le ratio des dépenses de fonctionnement et d'entretien par rapport aux dépenses totales reflète le coût d'exécution du programme LJE selon la perspective de PCH, mais il est possible d'évaluer d'autres frais administratifs au niveau des projets.

Selon les modalités du programme LJE, les frais administratifs ne peuvent normalement pas dépasser 15 pour cent du montant total de l'accord de subvention ou de contribution. Lorsque justifié et que le projet lui-même est en jeu, ces frais peuvent atteindre 20 pour cent du montant total de l'accord. L'autorisation préalable du programme est cependant requise dans ces circonstances exceptionnelles. Le programme recueille des données, mais il ne regroupe pas celles sur les frais administratifs associés aux subventions et aux contributions. L'évaluation a cependant permis d'examiner les rapports financiers de 12 organismes (sur 40) et de déterminer que dans l'échantillon, le pourcentage des frais administratifs par rapport aux coûts totaux (incluant les coûts en nature) des projets variait entre 1 pour cent et 20 pour cent, la moyenne s'établissant à 7 pour cent. Un des projets échantillonnés dépassait le montant maximal permis (soit 15 pour cent).

Contribution de PCH par rapport aux coûts totaux

Le ratio de la contribution de PCH par rapport aux coûts totaux indique dans quelle mesure cette contribution est mise à profit par les organismes pour obtenir du financement additionnel. Selon l'évaluation, la partie des coûts totaux des projets payés par la contribution de PCH variait considérablement, soit de 2 pour cent à 76 pour cent. Dans l'ensemble, les contributions de PCH sont grandement mises à profit puisque la contribution médiane de PCH calculée comme une partie des coûts totaux du projet s'établissait à 47 pour cent. Les entrevues réalisées auprès des bénéficiaires de financement ont mis en lumière le rôle important du programme LJE dans l'obtention de fonds provenant d'autres sources.

Contribution de PCH par participant

Un autre indicateur de l'efficience est la contribution de PCH par participant. Pour la période visée par l'évaluation, environ 850 000 participants ont pris part aux projets du programme LJE; le nombre de participants par projet par année variait beaucoup, soit entre 6 et 136 008, tout comme la valeur des contributions, soit entre 40 000 \$ et 625 000 \$ par projet.

En raison de la grande variabilité dans le nombre de participants et le niveau des contributions de PCH, la contribution moyenne par participant s'établissait entre 1 \$ et 5 000 \$, la moyenne générale se situant à 14 \$ pour LJE. Lorsqu'on examine cette valeur, il est important de noter qu'elle est faussée par la présence de six projets qui ont déclaré plus de 50 000 participants chacun. Ces six projets ont totalisé 659 000 participants, ce qui représente plus des trois quarts (77 pour cent) de tous les participants du programme LJE. Quand l'évaluation excluait ces six grands projets atypiques, la contribution moyenne de PCH s'élevait alors à 54 \$ par participant.

Ce niveau de contribution moyenne de PCH par participant est beaucoup moins élevé que celui d'autres programmes jeunesse du Ministère, où des calculs semblables ont abouti à une contribution moyenne par participant d'environ 4 500 \$ pour Jeunesse Canada au travail, de 900 \$ pour le volet Forums jeunesse du programme Échanges Canada (PEC), de 1 200 \$ pour le

volet Échanges jeunesse du PEC et de 6 000 \$ pour le volet Emplois d'été/Échanges étudiants du PEC. Lors des entrevues, les représentants de PCH ont souligné que lorsqu'on compare les coûts des programmes, certains d'entre eux nécessitent une contribution par participant plus élevée en raison du nombre global plus faible de participants atteints, mais offrent une expérience plus approfondie. De plus, certains programmes jeunesse défraient le transport des participants, ce qui augmente la contribution de PCH par participant.

Coût total des projets par participant

Un indicateur de l'efficacité des projets est le coût total des projets par participant, surtout lorsque l'effet de levier qui semble découler des contributions est relativement élevé, comme c'est le cas pour LJE. Le coût total des projets variait entre 87 000 \$ et plus de 9,5 millions de dollars. L'évaluation a révélé que le coût total moyen des projets (si on inclut le financement provenant de PCH et d'autres sources) s'élevait à 51 \$ par participant. Toutefois, comme indiqué à la section 5.2, il y avait six projets qui totalisaient un très grand pourcentage de participants. Si on retirait temporairement les données tirées de ces six projets, le coût total des projets atteignait alors 129 \$ par participant.

Solutions de rechange pour obtenir des résultats semblables

Lors des entrevues, les représentants de PCH ont indiqué que les activités du programme LJE ne pouvaient pas être transférées en partie ou en totalité aux gouvernements provinciaux ou territoriaux, au secteur privé ou au secteur sans but lucratif. Voici les raisons énoncées :

- Le programme ne rayonnerait pas à l'échelle nationale (p. ex., il est peu probable que les provinces ou les territoires montreraient de l'intérêt à offrir un programme axé sur le « sentiment d'appartenance au Canada »);
- Les autres organismes n'ont pas la capacité financière (secteur sans but lucratif) ou ont leurs propres objectifs (secteur privé) qui peuvent ne pas s'harmoniser avec ceux de PCH.

Lors des entrevues avec les bénéficiaires de financement, ceux-ci étaient du même avis que les représentants de PCH. Ils ont souligné le rôle unique que joue le gouvernement du Canada dans l'appui aux initiatives nationales et au sentiment d'appartenance au Canada. Certains bénéficiaires de financement ont fait ressortir le rôle complémentaire joué par les autres organismes et ordres de gouvernement (p. ex. provinces, fondations, secteur privé) dans le financement d'initiatives comme le programme LJE.

Double emploi ou chevauchement avec les initiatives ou programmes existants

À l'heure actuelle, PCH compte un certain nombre de programmes qui s'adressent aux jeunes directement ou par le truchement d'un vaste groupe cible. Il investit environ 75,6 millions de dollars par année dans le cadre d'un ensemble de programmes à l'intention des jeunes et qui appuient une série d'objectifs, dont le sentiment d'appartenance au Canada, la dualité linguistique, les arts et le patrimoine, et une société ouverte à tous.

L'évaluation a permis de constater qu'il n'existe pas une ressource unique décrivant les programmes de PCH destinés directement ou indirectement aux jeunes. Les représentants des

programmes ont indiqué qu'ils ont élaboré plusieurs ressources pour répondre aux demandes d'information de la part de divers publics au sujet des programmes jeunesse de PCH, mais que cette information n'est généralement pas accessible à un vaste public. Le regroupement de cette information en un seul document qui comporterait une description de l'éventail des programmes de PCH, précisant les objectifs, les groupes cibles, la portée, les mécanismes d'exécution, les principaux résultats ainsi que les rôles et contributions pour réaliser le mandat de PCH constituerait un outil efficace pour communiquer à un large public les investissements du Ministère dans les programmes jeunesse.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'analyse documentaire, l'évaluation a porté systématiquement sur les documents de PCH traitant de ses divers programmes et initiatives liés aux jeunes, dans le but d'établir le degré de double emploi et de complémentarité parmi les programmes et initiatives en place. Ces derniers sont notamment le programme Échanges Canada (PEC), l'initiative Jeunesse Canada au travail et les programmes destinés aux jeunes offerts dans le cadre du Fonds pour l'histoire du Canada. En plus de ces programmes, l'analyse documentaire a permis de déterminer les initiatives additionnelles financées par PCH dans le cadre des Programmes d'appui aux langues officielles et exécutées par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) : Explore, Destination Clic et Odyssée.

L'analyse documentaire a résumé les objectifs et les caractéristiques de chaque initiative en ce qui concerne les groupes cibles, l'âge des participants, les mécanismes d'exécution, le nombre de participants par année, le coût payé par les participants, la portée (nationale ou régionale), la contribution aux langues officielles, et les ressources ou le budget. Un sommaire des programmes de PCH à l'intention des jeunes figure à l'annexe C.

Les divers programmes de PCH ayant un volet jeunesse semblent se compléter plutôt que de faire double emploi ou de se chevaucher. Selon l'analyse documentaire, ces initiatives ont des caractéristiques communes de service aux jeunes. Toutefois, elles sont différentes quant à leurs objectifs particuliers. Par exemple, lorsqu'on compare les objectifs du programme LJE à ceux du PEC, LJE a comme objectif de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement, tandis que les objectifs du PEC sont d'aider les jeunes Canadiens à mieux comprendre leur pays, à établir des liens entre eux et à découvrir la diversité et les points communs des communautés, des langues et des cultures canadiennes.

Même si tous les programmes peuvent contribuer directement ou indirectement au rayonnement des langues officielles, pour certains d'entre eux (Explore, Destination Clic et Odyssée), c'est leur mission principale. Les initiatives en matière de langues officielles aident les provinces et les territoires à offrir des activités d'apprentissage de la langue seconde. Les fonds servent à payer les salaires des moniteurs de langue et les bourses d'études pour apprendre une langue seconde ou, pour les francophones, à se regrouper afin de renforcer leur langue.

D'autres programmes comme le PEC⁴⁴ et le Fonds pour l'histoire du Canada visent principalement à permettre aux gens d'enrichir leur expérience et leur connaissance du

⁴⁴ Il convient de noter que le PEC aussi est axé sur les langues officielles. Par exemple, les participants d'Emplois d'été/Échanges étudiants travaillent dans leur langue seconde officielle. Un pourcentage important des échanges est lié aux langues officielles.

Canada. Le PEC offre des occasions aux jeunes de créer des liens entre eux et d'accroître leur connaissance et leur compréhension du Canada, notamment la dualité linguistique, par différents mécanismes comme les échanges réciproques de groupes de jeunes, les forums et les expériences de travail dans leur langue seconde officielle. D'autres programmes sont axés sur l'engagement des jeunes (LJE) ou les compétences liées au marché du travail (Jeunesse Canada au travail).

Selon les entrevues avec les représentants de PCH, le PEC et LJE sont perçus comme des programmes complémentaires dans la promotion du sentiment d'appartenance et de l'engagement. Les représentants ont énuméré plusieurs aspects qui distinguent le programme LJE du PEC, comme entre autres :

- LJE comporte un volet de mentorat et le PEC n'en a pas.
- La conception du PEC est plus normative et ses activités sont plus limitées que celles du programme LJE. Le modèle du programme LJE donne à PCH et aux organismes des possibilités d'innovation en raison de sa souplesse.
- Les projets du programme LJE sont conçus par des jeunes pour des jeunes; les projets du PEC sont habituellement conçus par des adultes pour des jeunes.

En outre, les représentants de PCH interrogés ont mentionné les distinctions qui suivent quant aux résultats atteints :

- Le PEC met davantage l'accent sur la compréhension des autres communautés du Canada et de la situation nationale. LJE se concentre davantage sur ce que les jeunes peuvent faire au sein de leur propre communauté.
- Le PEC peut dans l'ensemble avoir des répercussions plus profondes sur les participants que les projets du programme LJE, mais ce dernier atteint un nombre de participants relativement plus grand.

Une autre indication de la complémentarité du programme LJE avec d'autres programmes est que les organismes qui reçoivent des fonds par le truchement de divers programmes ont indiqué que leur financement servait à différents projets.

5.3. Autres questions d'évaluation

Questions d'évaluation

La conception du programme a-t-elle contribué à :

- a) la cohérence entre le modèle logique et les modalités;*
- b) des systèmes de gestion et d'administration adéquats;*
- c) l'atteinte des résultats escomptés?*

Quelles ont été les incidences des compressions budgétaires de 2014-2015 sur la conception et l'exécution du programme?

Une stratégie de mesure du rendement appropriée a-t-elle été mise en place pour rendre compte des résultats du programme?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les niveaux de satisfaction des répondants étaient élevés à l'égard de nombreuses dimensions relatives à la gestion et à l'exécution du programme, y compris : la disponibilité des services dans la langue officielle de leur choix, les services fournis par le personnel du programme au téléphone et par courriel, les normes et les critères d'admissibilité, et la clarté des lignes directrices pour la présentation de demandes. Les trois aspects à améliorer seraient les suivants : 1) les délais pour la prise des décisions sur le financement; 2) la complexité et le fardeau des processus en matière de présentation de demandes et de production de rapports; 3) l'augmentation du nombre d'accords de financement pluriannuels.

Aussi bien les représentants de PCH que les bénéficiaires de financement étaient d'avis que le modèle d'exécution national est la façon la plus appropriée pour obtenir les résultats escomptés. La souplesse du modèle a également été soulignée comme une force. Les bénéficiaires de financement et les représentants de PCH estimaient également que les éléments de conception du programme LJE concernant les projets présentés sont importants (favoriser l'engagement des jeunes; répondre à un ou à plusieurs des quatre domaines thématiques; être dirigés par des jeunes; démontrer un appui financier ou en nature; prévoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications).

Les résultats escomptés, les indicateurs, les sources de données, les délais et les exigences de production de rapports de la SMRER du programme LJE sont clairement présentés et figurent dans les autres documents clés et accords.

La mesure du rendement et les autres mécanismes de surveillance en place sont jugés adéquats, et l'information recueillie auprès des bénéficiaires est utilisée dans le processus décisionnel relatif à l'élaboration des politiques et des programmes.

La plupart des bénéficiaires de financement ont indiqué que le sondage postérieur à la participation présente des lacunes sur le plan de sa conception et de sa mise en œuvre.

Conception et exécution

Les répondants au sondage des bénéficiaires de financement appuyaient généralement la

conception du programme LJE. Dans l'ensemble, la plupart (91 pour cent) des répondants ont indiqué que la conception du programme soutenait entièrement (78 pour cent) ou partiellement (13 pour cent) l'atteinte de son objectif de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement.

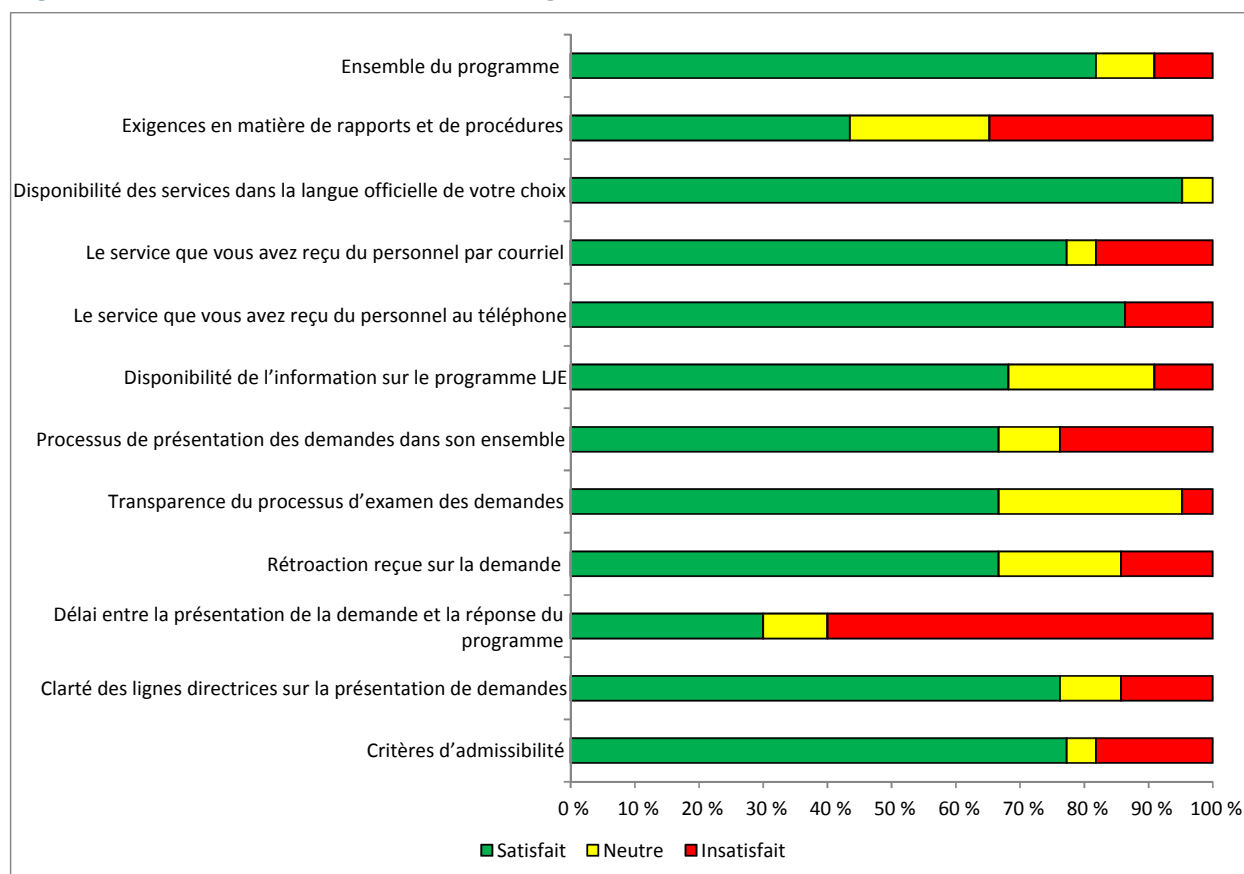
Dans l'ensemble, les bénéficiaires de financement et les représentants de PCH ont souligné l'importance des cinq éléments de conception du programme LJE concernant les projets présentés (favoriser l'engagement des jeunes; répondre à un ou à plusieurs des quatre domaines thématiques; être dirigés par des jeunes; démontrer un appui financier ou en nature; prévoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications). Certains d'entre eux ont indiqué que l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour engager les jeunes est relativement moins importante. Selon eux, il faut recourir à la fois à la technologie et aux méthodes de communication traditionnelles parce que l'engagement en personne est important et que certains jeunes (p. ex. à faible revenu, ceux dans les communautés isolées) n'ont pas un grand accès à la technologie. Au sujet de l'élément « être dirigés par des jeunes », certains bénéficiaires de financement ont insisté sur l'importance d'avoir également le soutien des adultes.

Selon le sondage des bénéficiaires de financement, 78 pour cent de ces derniers étaient fortement d'accord et le reste, 22 pour cent, étaient plutôt d'accord avec l'affirmation que leur projet avait prévu un rôle pour les jeunes dans la conception, la réalisation ou l'évaluation du projet.

Quant au modèle de prestation du programme LJE, les entrevues menées aussi bien auprès des représentants de PCH que des bénéficiaires de financement ont révélé que le modèle d'exécution national est le mieux placé pour obtenir les résultats escomptés. Un autre aspect réussi de la conception qui est ressorti lors des entrevues est la souplesse du modèle.

Il a été demandé aux bénéficiaires de financement dans le cadre du sondage à leur intention d'évaluer le taux de satisfaction à l'égard de divers aspects de l'exécution du programme LJE et de la prestation de renseignements et de services par PCH. Les bénéficiaires de financement qui se sont exprimés dans le cadre des entrevues et du sondage étaient satisfaits des divers aspects de la conception et de l'exécution du programme. Comme le montre la figure 10, certains des aspects qui recueillaient un degré élevé de satisfaction et qui revenaient le plus souvent étaient la disponibilité des services dans la langue officielle de leur choix, les services fournis par le personnel du programme LJE au téléphone et par courriel, les normes et les critères d'admissibilité, et la clarté des lignes directrices pour la présentation de demandes.

Figure 10 : Taux de satisfaction des organismes financés par secteur



Source : Sondage réalisé auprès des organismes financés (n = 23).

D'après les résultats des entrevues et du sondage réalisés auprès des bénéficiaires de financement, trois secteurs d'amélioration possible sont ressortis : améliorer la rapidité de la prise des décisions sur le financement, réduire la complexité et le fardeau des processus en matière de présentation de demandes et de production de rapports, et ajouter des possibilités de financement pluriannuel.

Délai de notification de la décision de financement

Pendant la période de l'évaluation, LJE devait, selon la norme de service en vigueur, émettre au demandeur un avis écrit officiel sur la décision de financement dans un délai de 26 semaines suivant la date limite de soumission des demandes au programme⁴⁵. Le personnel du programme a indiqué qu'en ce qui concerne la date limite de septembre 2015 pour les projets commençant en 2016-2017, la norme de service sera de 24 semaines.

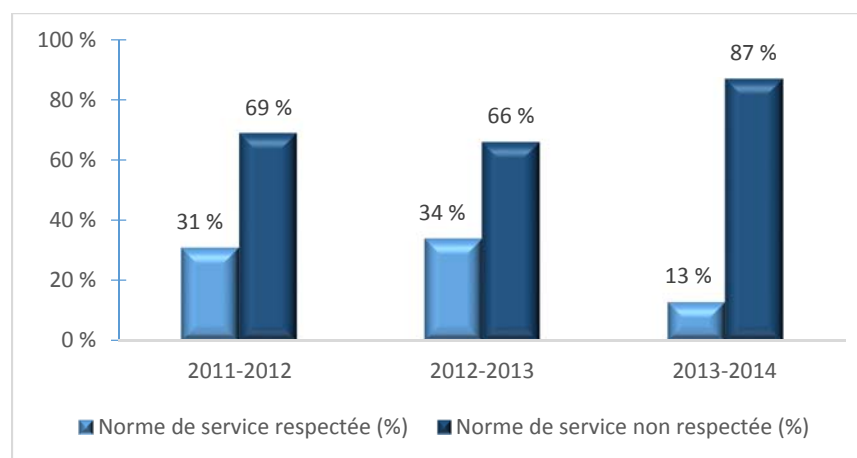
Les bénéficiaires de financement ont déclaré dans le cadre du sondage et des entrevues réalisés auprès des intervenants clés qu'ils avaient l'impression que le délai qui s'écoulait entre la présentation de leur demande et la réception de l'avis de la décision de financement était long. Ils ont indiqué que ces périodes d'attente perçues comme longues ont causé à leur organisme des

⁴⁵ Patrimoine canadien, *Normes de service pour le programme Les jeunes s'engagent*, (consulté le 25-09-2015)

problèmes de ressources et de planification. Lors des entrevues réalisées auprès des représentants de PCH, il est ressorti que leur perception était que les délais étaient attribuables à la grande charge de travail découlant du nombre de demandes reçues plus élevé que prévu.

La figure 11 présente une analyse du délai moyen entre la date limite de présentation des demandes et la date de l'avis écrit sur la décision de financement pour les demandes reçues pendant la période visée par l'évaluation. Le programme n'a pas respecté sa norme de service de 26 semaines pour toutes les demandes reçues, dans aucune des trois années évaluées.

Figure 11 : Avis sur la décision de financement – % de demandes où la norme de service est respectée



Source : Données du Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions (SGISC)

Une autre question soulevée par les bénéficiaires de financement est que la date de début des projets ne correspond pas à la date de début de l'exercice financier du gouvernement du Canada.

Complexité et fardeau des processus en matière de présentation de demandes et de production de rapports

Les bénéficiaires de financement percevaient les processus en matière de présentation de demandes et de production de rapports comme trop complexes et trop lourds. Comme l'illustre la figure 10, les résultats du sondage réalisé auprès des bénéficiaires de financement indiquent qu'à l'exception du délai entre le moment de la présentation de la demande et celui de la réception de la réponse du programme, les répondants ont attribué une cote moindre à leur degré de satisfaction concernant les exigences et les procédures de production de rapports et le processus général de présentation de demandes qu'à celui des autres dimensions touchant leurs interactions avec les responsables du programme. Le personnel du programme attribue cette complexité en partie au fait que les fonds sont limités et qu'il faut, en raison du processus concurrentiel, obtenir suffisamment de renseignements pour être en mesure de prendre des décisions éclairées.

Il convient de mentionner les exigences de rapports sur le flux de trésorerie et l'exigence du Ministère sur la présentation d'états financiers vérifiés. Une directive du Centre d'expertise de PCH définit l'exigence et la fréquence concernant la présentation d'états financiers vérifiés. Les

bénéficiaires de financement ont indiqué que les états financiers vérifiés coûtaient cher. Pour la période d'avril 2010 à mars 2014, la directive ministérielle a exigé des rapports ou des états financiers vérifiés pour les projets recevant une contribution totale de 200 000 \$ ou plus. Pour la période visée par l'évaluation, on a estimé que 27 (soit 48 pour cent) des 56 projets ont dû fournir un rapport ou des états financiers vérifiés. Certains bénéficiaires de financement ont proposé une approche en deux étapes pour satisfaire à cette exigence redditionnelle, soit un examen financier et, si nécessaire, des états financiers vérifiés.

Financement pluriannuel

Parmi les organismes financés qui n'ont pas reçu de financement pluriannuel, une demande a été formulée pour un examen des avantages que présenterait pour eux ce type de financement, puisqu'il leur permettrait de réduire leurs frais administratifs et d'accroître leur stabilité, ce qui aurait pour effet d'améliorer leur planification et la conception de leurs projets.

Selon le personnel du programme, LJE a été conçu en prévoyant la possibilité de financement pluriannuel de projets, ce qui correspondait aux commentaires entendus lors des discussions avant la création du programme. Une analyse de l'utilisation du financement pluriannuel du programme pendant la période visée par l'évaluation montre que dans le cas des deux premières dates limites de présentation des demandes (juin et novembre 2010), la majorité des projets ont reçu du financement pluriannuel. Toutefois, lors des deux dates limites subséquentes (novembre 2011 et octobre 2012), la majorité des projets n'ont reçu du financement que pour un an. Le personnel du programme a indiqué que la décision de ne pas engager de fonds sur une base pluriannuelle s'expliquait par le fait que le programme devait être renouvelé et que ses niveaux de financement futurs étaient incertains. De plus, il y avait une volonté de procéder à un examen annuel des résultats des projets. Lors des dates limites plus récentes (décembre 2013 et novembre 2014), le programme a rétabli le financement pluriannuel pour les organismes qui possèdent une expérience attestée en ce qui concerne leurs programmes jeunesse et qui disposent d'un solide plan de financement pluriannuel. Pour l'appel de demandes de décembre 2013, 58 pour cent des projets approuvés ont reçu un financement pluriannuel; dans le cas de celui de décembre 2014, 25 pour cent des projets approuvés en ont reçu.

Incidences des réductions de 2014-2015 sur le budget futur des S et C

Les représentants de PCH ont constaté quelques changements à la conception et à l'exécution du programme LJE à la suite des réductions budgétaires de 2014-2015, notamment la réduction des montants maximaux disponibles, la couverture de la portée géographique avec un nombre moindre de projets et le développement l'optimisation des processus de présentation et d'examen des demandes.

Lors des entrevues, les représentants de PCH ont mentionné que les changements ci-dessous ont été apportés à la conception et à l'exécution du programme LJE à la suite des importantes réductions effectuées dans le budget des S et C et qui auront des répercussions sur 2014-2015 et les années subséquentes :

- Diminution possible du nombre de projets financés. Les organismes soutenus financièrement sont généralement d'envergure nationale, mais assurer la continuation d'une couverture nationale devient un défi de taille. Cette situation a

nécessité un examen additionnel de la portée géographique des projets de manière à garantir une couverture adéquate malgré la réduction du nombre total de projets;

- Participation accrue des agents de programme aux étapes de présentation et d'examen des demandes. Les agents de programme travaillent à optimiser les ressources relatives à ces étapes en encourageant les organismes à communiquer avec PCH pour confirmer leur admissibilité avant d'envoyer une demande. Pour accroître davantage les gains d'efficacité, les agents de programme travaillent en étroite collaboration avec les demandeurs pour que ceux-ci choisissent des projets susceptibles de produire le maximum de résultats avec les fonds alloués. Cette mesure revêt encore plus d'importance en raison des ressources limitées.

Mesure du rendement

Selon l'analyse documentaire, la Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de gestion des risques (2010) du programme Les jeunes s'engagent énonce clairement les résultats escomptés, les indicateurs, les sources de données, les échéances ainsi que les exigences en matière de rapports, et elle précise que tous ces éléments figurent dans d'autres documents clés et accords. Par exemple, les modalités 2010 des contributions du programme LJE intègrent des points essentiels de la Stratégie de rendement du programme, notamment les résultats escomptés et les indicateurs de rendement. L'examen des accords de contribution échantillonnés a montré des indications claires de la mise en œuvre de la SMRER au moyen des exigences redditionnelles de chaque accord. Les bénéficiaires de financement sont tenus de présenter un rapport sur les activités liées au projet ou au programme, la mesure des résultats, les langues officielles, le patrimoine et le contenu historique, la participation, la diffusion, les activités de sensibilisation et les conditions spéciales.

Les entrevues réalisées auprès des représentants de PCH ont permis de constater qu'actuellement la mesure du rendement et les autres mécanismes de surveillance mis en place sont satisfaisants et que l'information recueillie auprès des bénéficiaires est utilisée dans le cadre du processus décisionnel relatif à l'élaboration des politiques et des programmes ainsi que l'établissement des rapports. Les données sont recueillies directement auprès des jeunes participants au moyen d'un sondage conçu par PCH et administrés par les organismes bénéficiaires de financement.

PCH examine les données quantitatives obtenues par l'intermédiaire des sondages menés auprès des jeunes. Pour l'instant, les données qualitatives ne sont pas analysées. Les résultats des sondages figurent dans le Rapport ministériel sur le rendement.

Les participants à un projet financé par LJE ont généralement de 7 à 30 ans, mais seuls les jeunes de 13 ans et plus reçoivent le sondage. Étant donné que 40 pour cent des participants ont moins de 13 ans, il s'agit d'une lacune considérable en ce qui concerne les renseignements sur l'atteinte des résultats au sein de ce groupe d'âge. En 2011-2012, le programme a élaboré une méthodologie pour évaluer les résultats des jeunes participants. Un modèle d'atelier a été conçu et mis à l'essai, mais non appliqué, car il était jugé comme exigeant trop de travail (il aurait fallu obtenir le consentement des parents, etc.) et il aurait été nécessaire de faire appel à des ressources internes ou externes pour obtenir de l'expertise sur la méthodologie à employer pour consulter des jeunes de façon systématique. Comme le programme dispose d'un budget limité, il a été

estimé que le coût de mise en œuvre de ce type de sondage serait trop élevé.

Le taux de réponse au sondage postérieur à la participation est généralement faible. Il se situe en moyenne à 7 pour cent pour les sondages de 2012-2013 et de 2013-2014. Toutefois, le taux de réponse est encore plus faible pour certains projets, particulièrement pour ceux où les participants sont nombreux. La majorité des projets ayant une participation estimative de 20 000 personnes ou plus affichent un taux de réponse de 1 pour cent ou moins. Les données sur les résultats sont donc limitées en ce qui concerne les projets ayant un grand nombre de participants.

Selon les entrevues et le sondage menés auprès des bénéficiaires de financement, la plupart d'entre eux ont indiqué que la conception et la mise en œuvre du sondage auprès des participants posent problème :

- la conception et le contenu ne sont pas adaptés aux jeunes;
- la conception et le contenu peuvent ne pas convenir à certains groupes démographiques (p. ex. les Autochtones, les personnes qui se disent transgenres, les jeunes ayant un handicap et les immigrants), et certains jeunes ne veulent pas indiquer leur appartenance à un groupe désigné;
- dans le cas de certains organismes, l'utilisation du sondage pour la collecte de données pose généralement problème pour les raisons suivantes :
 - le manque d'accès à la technologie;
 - les faibles taux de littératie;
 - d'autres styles de communication préférés par les jeunes;
 - trop de sondages.

Quelques répondants ont proposé d'autres façons de recueillir des données auprès des jeunes, ou des points additionnels à examiner au sujet du sondage :

- réduire la taille de l'échantillon requis pour le sondage;
- soumettre les résultats provenant de leurs propres sondages;
- utiliser des méthodes qu'ils estiment plus adaptées aux jeunes comme les groupes de discussion ou les témoignages.

6. Conclusions et recommandations

6.1. Conclusions

Pertinence

Le programme Les jeunes s'engagent demeure pertinent. Toutes les sources de données indiquent qu'il existe un besoin manifeste à l'égard de programmes comme LJE, qui renforcent le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada grâce à des possibilités d'engagement. Les données montrent l'importance de mobiliser les jeunes au sein de leurs communautés, particulièrement ceux qui sont marginalisés et à risque; de renforcer leur sentiment d'appartenance et les liens entre eux; de favoriser l'engagement civique; et de les engager dans des activités collaboratives moins traditionnelles. La demande pour ce type de programme est mise en lumière par le grand nombre de demandes de financement reçues des organismes pour des projets qui concordent avec les objectifs du programme et qui attirent les jeunes.

Dans une certaine mesure, LJE répond aux besoins des jeunes. Il a financé 56 projets atteignant plus de 850 000 participants. Cependant, la demande de financement dépasse les ressources disponibles. LJE a versé des fonds à 26 pour cent des demandes admissibles pendant la période visée par l'évaluation. Son modèle d'exécution est souple, comme en témoigne la vaste portée de ses quatre domaines thématiques : histoire et patrimoine; engagement civique et service des jeunes; arts et culture; et activités économiques. La participation des jeunes aux activités liées à la sphère économique du Canada répond à leurs besoins. Toutefois, par rapport aux trois autres thèmes, il y a eu moins de demandes de financement de projets ayant pour thème principal les activités économiques, particulièrement lorsque ce thème n'était pas considéré comme une priorité de PCH. Les projets de nature économique à recevoir du financement ont été peu nombreux et leur nombre de participants était moins élevé. Seulement 1 pour cent des participants au programme se sont engagés dans des projets ayant pour thème les activités économiques. Le personnel du programme a expliqué que l'histoire et le patrimoine sont une priorité du Ministère à l'approche du 150^e anniversaire du Canada en 2017. C'est pourquoi la priorité est accordée aux projets admissibles correspondant au thème de l'histoire et du patrimoine.

Les objectifs et les résultats escomptés du programme LJE s'alignent avec les priorités du gouvernement du Canada comme indiqué dans les discours du Trône et les récents budgets fédéraux. De même, ils sont conformes aux priorités et au résultat stratégique de PCH : les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.

L'évaluation conclut qu'il est approprié que le gouvernement fédéral s'occupe de l'exécution du programme LJE, étant donné sa portée nationale et les résultats escomptés en ce qui a trait au sentiment d'appartenance au Canada et au sentiment commun de l'identité canadienne.

Rendement – Atteinte des résultats escomptés

Le programme LJE progresse vers l'atteinte de son résultat immédiat : *Les jeunes ont l'occasion de participer à des projets dirigés par des jeunes dans différents domaines thématiques*. Un large éventail de jeunes a eu l'occasion de s'engager dans des projets dirigés par des jeunes dans les quatre domaines thématiques. Entre 2010-2011 et 2013-2014, le programme a versé environ 12,1 millions de dollars à des projets visant à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur pays grâce à l'engagement. Au cours de cette période, plus de 850 000 jeunes ont participé à 56 projets du programme LJE.

Les projets du programme LJE contribuent à offrir des occasions aux jeunes de participer à des projets dirigés par eux, principalement dans le domaine thématique de l'engagement civique et du service des jeunes et, dans une mesure moindre, dans celui de l'histoire et du patrimoine, et celui des arts et de la culture. La plus grande proportion de projets avait pour thème principal l'histoire et le patrimoine (32 pour cent). Venaient ensuite le thème des arts et de la culture (29 pour cent), puis celui de l'engagement civique (23 pour cent). Les projets ayant pour thème principal les activités économiques étaient les moins nombreux (16 pour cent). Au cours de la période visée par l'évaluation, il y avait proportionnellement moins de jeunes (1 pour cent) participant aux projets dont le thème principal était les activités économiques, bien qu'un certain nombre de projets aient été financés dans ce domaine. Les projets plus importants, ayant la plus grande portée, avaient pour thème l'engagement civique et le service des jeunes.

Selon les données disponibles, les trois résultats intermédiaires escomptés, soit *les jeunes sont sensibilisés à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés*, *les organismes au service des jeunes sont pertinents pour les jeunes* et *les jeunes prennent une part active à la vie de leur communauté*, sont atteints dans une certaine mesure par environ trois quarts des participants (et de façon marquée par un tiers à la moitié des participants). Selon les résultats des sondages postérieurs à la participation, une grande proportion de jeunes ayant pris part à un projet financé par le programme estimait qu'ils avaient eu l'occasion de participer à divers aspects de l'engagement communautaire, notamment de s'engager dans le lieu même où ils vivent (de 70 à 76 pour cent), de collaborer avec des jeunes d'autres communautés (de 67 à 74 pour cent), d'apprendre sur un sujet qui leur tient à cœur (de 76 à 78 pour cent) et d'agir relativement à un enjeu important pour eux (de 73 à 78 pour cent). Une grande proportion de jeunes a également déclaré que, grâce à la participation aux projets du programme LJE, ils ont pris conscience de l'importance d'être des citoyens actifs et engagés (de 80 à 86 pour cent).

La majorité des jeunes a convenu que l'organisme qui avait coordonné l'activité était pertinent pour eux et comprenait leurs besoins (de 80 à 84 pour cent). Les bénéficiaires de financement ont indiqué que les fonds alloués avaient contribué à renforcer la pertinence de leur organisme pour les jeunes, notamment par la croissance, le financement additionnel, une plus grande visibilité au sein de la collectivité et le fait que des participants ont ensuite intégré l'organisme à titre d'employé ou de stagiaire.

Les deux résultats finaux – *les jeunes ont un sentiment d'appartenance au Canada* et *les jeunes ont un sentiment commun de l'identité canadienne* – qui résultent de la participation à un projet

du programme sont atteints dans une certaine mesure par environ deux tiers des participants (et de façon marquée par un quart à un tiers des participants). Dans les sondages postérieurs à la participation, les jeunes ont déclaré qu'ils avaient un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté ou à leur région (de 69 à 72 pour cent), à leur province ou leur territoire (de 59 à 67 pour cent) et au Canada (de 62 à 67 pour cent). Il semble que l'impact le plus important se situe au niveau de la communauté ou de la région, plutôt que par rapport à la province, au territoire ou au Canada. De plus, de 79 à 82 pour cent des jeunes ont constaté avoir un sentiment commun de l'identité canadienne.

Rendement – Efficience et économie

LJE démontre que les ressources sont utilisées avec économie en raison du faible écart général entre les dépenses et les niveaux de référence de 2 pour cent. Cet écart, qui variait d'année en année, est attribuable à la phase de lancement du programme ainsi qu'à l'attribution de fonds provenant d'autres programmes, ce qui a provoqué une fluctuation des niveaux de référence, tandis que les dépenses sont demeurées plutôt stables.

Les dépenses de fonctionnement et d'entretien du programme LJE par rapport aux dépenses totales sont plus élevées que dans le cas des autres programmes de subvention et de contribution de PCH. Ces programmes existent cependant depuis plus longtemps et ils disposent de processus bien établis. De plus, le programme LJE démontre son efficience grâce à la faible contribution de PCH par participant et à l'effet de levier qui se produit au niveau des projets.

L'évaluation a permis de constater qu'il n'existe pas une ressource unique qui décrit l'investissement d'environ 75,6 millions de dollars de PCH dans les programmes à l'intention des jeunes. Bien que plusieurs ressources aient été élaborées pour répondre aux demandes d'information de la part de divers publics au sujet des programmes jeunesse de PCH, cette information n'est généralement pas disponible au grand public. Selon l'analyse générale des programmes jeunesse de PCH, certains d'entre eux complètent LJE. Lors de l'examen des objectifs, des résultats, des activités et des mécanismes d'exécution dans le contexte de l'évaluation, peu d'éléments indiquaient un chevauchement avec d'autres programmes.

L'évaluation n'a pas révélé d'approches de rechange qui permettraient d'atteindre des résultats similaires à ceux de LJE.

Rendement – Conception et exécution

La conception et le modèle du programme offrent une souplesse et une orientation adéquate qui permettent une exécution efficace du programme et contribuent à l'atteinte des résultats.

Les bénéficiaires de financement sont très satisfaits de nombreux aspects de l'exécution et de la gestion du programme, y compris la disponibilité des services dans la langue officielle de leur choix, les services fournis par le personnel du programme, ainsi que les normes et les critères d'admissibilité. Il existe des aspects à l'égard desquels la satisfaction était moins élevée. Les deux principaux défis sont les suivants :

- la réception en temps opportun des avis de décision quant au financement, ce qui a une

incidence sur la réalisation des projets. Les bénéficiaires de financement estiment que la norme de service de 26 semaines est trop longue et qu'elle a un impact sur l'exécution des projets et potentiellement leurs résultats. LJE ne respecte pas la norme de service de 26 semaines (182 jours) pour toutes les demandes de financement;

- les processus complexes de demande et de production de rapports, qui augmentent le fardeau administratif et les coûts pour les bénéficiaires.

Rendement – Mesure et surveillance du rendement

Une stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque (SMRER) a été élaborée et mise en œuvre pour le programme LJE. Les représentants de PCH ont estimé qu'elle répondait à leurs besoins de surveillance du rendement du programme. Bien que les principaux éléments soient en place et aient été mis en œuvre comme prévu, il semble y avoir quelques difficultés en ce qui a trait au sondage postérieur à la participation des jeunes et aux processus de collecte de données :

- les participants à un projet financé par Les jeunes s'engagent ont généralement de 7 à 30 ans, mais seuls les jeunes de 13 ans et plus reçoivent le questionnaire du sondage, en raison de la complexité des concepts et des aspects logistiques liés au fait de sonder des jeunes de ce groupe d'âge. Étant donné que 40 pour cent des participants ont moins de 13 ans, il y a une lacune considérable en ce qui concerne les renseignements sur l'atteinte des résultats au sein de ce groupe d'âge;
- le taux de réponse au sondage postérieur à la participation est généralement faible. Il se situe en moyenne à 7 pour cent pour les sondages de 2012-2013 et de 2013-2014. Le taux de réponse est même plus faible (c.-à-d. 1 pour cent ou moins) pour certains projets, particulièrement ceux comptant un grand nombre de participants. Même si l'échantillon est valide, l'absence de données sur certains projets, en particulier les plus importants, ne permet pas d'effectuer une analyse comparative de l'efficacité des projets en ce qui a trait à l'atteinte des résultats du programme.

6.2. Recommandations

Voici trois recommandations découlant de l'évaluation.

Recommandation 1
Le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait saisir l'occasion, lors de la sélection des projets admissibles, de prendre en considération les projets ayant une composante économique, tout en veillant à ce qu'ils s'harmonisent avec les priorités de PCH et du gouvernement du Canada.
Énoncé d'accord ou de désaccord avec la recommandation
La direction est en accord avec cette recommandation.
Réponse de la direction
En évaluant les demandes, le programme examinera les projets ayant un volet économique, tout en veillant à respecter les priorités de PCH et du gouvernement du Canada. Le programme va également commencer à recueillir des données sur les thèmes secondaires afin

de surveiller les différents domaines thématiques du programme, y compris les activités économiques.		
Réalisations	Échéancier	Bureau de première responsabilité (BPR)
Surveiller les demandes reçues relativement aux activités économiques, à la fois à titre de thème principal et secondaire	31 décembre 2015 et années subséquentes	Directeur, Participation jeunesse
Rapport indiquant le nombre de demandes reçues et le domaine thématique connexe, à la fois à titre de thème principal et secondaire	30 septembre 2016 et années subséquentes	Directeur, Participation jeunesse
Recommandation 2		
Afin d'améliorer l'efficacité, le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait simplifier le processus de décision relatif aux demandes afin de réduire sa complexité ainsi que le processus de décision relatif au financement pour faire en sorte que les fonds soient versés en temps opportun.		
Énoncé d'accord ou de désaccord avec la recommandation		
La direction est en accord avec cette recommandation.		
Réponse de la direction		
Pour réduire la complexité du processus de présentation des demandes, le programme collaborera avec la Direction générale du dirigeant principal de l'information pour faire en sorte que le formulaire de demande soit disponible en ligne lors de la transition vers le système d'entreprise en ligne. Le programme s'efforcera de respecter la nouvelle norme de service de 24 semaines pour l'envoi de l'avis de décision sur le financement pour les projets commençant en 2016-2017 (réception des demandes en septembre 2015), ce qui contribuera à faire en sorte que les fonds soient versés en temps opportun.		
Réalisations	Échéancier	BPR
Le programme mettra en place un processus de surveillance de la conformité à la nouvelle norme de service de 24 semaines à l'égard de l'appel de demandes de l'automne 2015, pour les projets débutant en 2016-2017.	31 mai 2016	Directeur, Participation jeunesse
Un nouveau formulaire de demande sera élaboré en collaboration avec la Direction générale du dirigeant principal de l'information alors que le programme se prépare pour le système d'entreprise de demande en ligne du Ministère.	31 décembre 2016	Directeur, Participation jeunesse

Le nouveau formulaire de demande simplifié du programme sera accessible en ligne aux demandeurs.	31 décembre 2017	Directeur, Participation jeunesse
Recommandation 3		
Le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait examiner l'approche de collecte de données sur les résultats du programme Les jeunes s'engagent. L'examen devrait comprendre, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit : • le langage et le contenu du sondage postérieur à la participation; • des améliorations à l'administration du sondage postérieur à la participation des jeunes au programme pour s'assurer que les bénéficiaires de financement maximisent le nombre de participants qui répondent au sondage; • l'élaboration d'une approche pour évaluer dans quelle mesure le programme atteint ses résultats pour les participants de moins de 13 ans, puisque 40 pour cent des participants font partie de ce groupe d'âge.		
Énoncé d'accord ou de désaccord avec la recommandation		
La direction est en accord avec cette recommandation.		
Réponse de la direction		
Le programme collaborera avec la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques du Ministère et les intervenants du programme afin de revoir la langue et le contenu du sondage postérieur à la participation dans le but de le rendre plus adapté aux jeunes, tout en obtenant les données nécessaires pour démontrer l'atteinte des résultats attendus du programme. Le programme travaillera avec les bénéficiaires afin d'élaborer des façons novatrices d'accroître le pourcentage de questionnaires de sondage remplis par les participants aux projets. Le programme collaborera également avec la Direction des services d'évaluation, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques du Ministère et les intervenants du programme, afin d'élaborer une approche d'évaluation des résultats atteints auprès du groupe de participants âgés de 7 à 12 ans. Cette approche sera fonctionnelle et rendra compte des résultats escomptés du programme.		
Réalisations	Échéancier	BPR
Nouveau sondage postérieur à la participation (pour les projets qui auront lieu en 2016-2017).	31 mars 2016	Directeur, Participation jeunesse
Le programme travaillera avec la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques du Ministère et les intervenants du programme, afin d'étudier	31 mars 2016	Directeur, Participation jeunesse

des approches en vue d'administrer le sondage postérieur à la participation et de déterminer l'approche optimale pour accroître le taux de réponse.		
Partager le sondage mis à jour et sa directive d'administration aux organismes financés.	31 mai 2016	Directeur, Participation jeunesse
Le programme travaillera avec la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques, la Direction des services d'évaluation et les organismes bénéficiaires pertinents pour élaborer une approche d'évaluation des résultats atteints auprès des participants du groupe de 7 à 12 ans.	31 décembre 2016	Directeur, Participation jeunesse
Le programme mettra en œuvre l'approche élaborée pour évaluer les résultats atteints pour les participants du groupe de 7 à 12 ans et transmettra une directive aux bénéficiaires, le cas échéant.	31 mars 2017	Directeur, Participation jeunesse

ANNEXES

Annexe A : Modèle logique

Modèle logique – Programme Les jeunes s'engagent

Activité de PCH

Gestion du processus de
financement

Extrant de PCH

Accords de subvention et de
contribution

Extrant des
clients

Projets dirigés par des jeunes et exécutés par des organismes de services
aux jeunes dans des domaines thématiques donnés

Résultat immédiat

Les jeunes ont l'occasion de participer à des projets dirigés
par des jeunes dans différents domaines thématiques

Résultats
intermédiaires

Les jeunes sont sensibilisés
à l'importance d'être des
citoyens actifs et engagés

Les organismes au service
des jeunes sont pertinents
pour les jeunes

Les jeunes prennent une part
active à la vie de leur
communauté

Résultats
finaux

Les jeunes ont un sentiment
d'appartenance au Canada

Les jeunes ont un sentiment
commun de l'identité
canadienne

Résultat
stratégique de
PCH

Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne (en
vigueur depuis le 1^{er} avril 2010)

Annexe B : Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation fondamentales	Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources des données	Méthodes de collecte
Pertinence				
Question 1 : Besoin continu du programme				
Évaluation de la mesure dans laquelle le programme continue de répondre à un besoin manifeste et de s'adapter aux besoins des Canadiens	1. Dans quelle mesure existe-t-il un besoin démontré pour le programme? 2. Le programme LJE répond-il aux besoins de la jeunesse canadienne?	Dans quelle mesure existe-t-il un besoin d'investissement continu pour renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada au moyen de l'engagement?	- Entrevues auprès des représentants de PCH - Écrits - Documents du programme - Données administratives - Bénéficiaires de financement	- Recension des écrits - Analyse des documents et des dossiers - Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH, bénéficiaires de financement) - Sondage (demandeurs non financés)
Question 2 : Conformité aux priorités du gouvernement et du Ministère				
Évaluation des liens entre les objectifs du programme et (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats stratégiques du Ministère	3. Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du programme sont-ils conformes aux priorités du gouvernement fédéral? 4. Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du programme sont-ils conformes aux priorités et aux résultats stratégiques de PCH?	- Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats escomptés du programme sont liés aux priorités du gouvernement fédéral - Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats escomptés du programme appuient les résultats stratégiques du Ministère (AAP)	- Écrits - Documents du programme, comme l'AAP de PCH, les discours du Trône et les documents budgétaires - Représentants de PCH - Bénéficiaires de financement	- Recension des écrits - Analyse des documents - Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH, bénéficiaires de financement)

Question 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral et du Ministère				
Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme	5. Est-ce que l'exécution du programme est un rôle ou une responsabilité approprié pour le gouvernement fédéral?	Éléments d'information sur la légitimité et la pertinence du rôle et des responsabilités du gouvernement canadien dans les domaines du programme	- Écrits - Documents du programme (p. ex. discours du Trône des cinq dernières années, documents budgétaires, documents de planification du programme) - Représentants de PCH - Bénéficiaires de financement	- Recension des écrits - Analyse des documents et des dossiers - Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (personnel de PCH, bénéficiaires de financement)
Rendement (efficacité, efficience et économie)				
Question 4 : Atteinte des résultats escomptés				
Évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés (dont les résultats immédiats, intermédiaires et finaux) par rapport aux cibles de rendement ainsi qu'à la portée et à la conception du programme, ce qui comprend les liens et la contribution des extrants aux résultats	<i>Résultat immédiat</i> 6. Le programme offre-t-il aux jeunes des occasions de participer à des projets dirigés par des jeunes dans différents domaines thématiques?	Nombre de jeunes participants par projet financé selon les différents domaines thématiques	Documents du programme (description des volets, demandes liées au programme et rapports d'activités finaux, questionnaires des participants)	- Examen des documents - Examen des bases de données administratives
	<i>Résultats intermédiaires</i> 7. Dans quelle mesure le programme a-t-il aidé les jeunes à être sensibilisés à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés ?	- Nombre et pourcentage de jeunes participants qui ont été sensibilisés à l'importance d'être des citoyens actifs et engagés - Opinions des jeunes participants concernant l'importance d'être des	- Documents du programme - Données administratives (p. ex. questionnaires des participants) - Participants au programme	- Examen des documents - Examen des bases de données administratives - Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de

		citoyens actifs et engagés • Opinions de bénéficiaires de financement • Perceptions des représentants de PCH	• Bénéficiaires de financement • Représentants de PCH	PCH, bénéficiaires de financement) • Sondage (bénéficiaires de financement)
	8. Dans quelle mesure les organismes au service des jeunes sont-ils pertinents pour les jeunes?	• Existence et utilisation de mécanismes ou de processus de consultation des jeunes dans la prise de décisions au sein des organismes de services aux jeunes • Opinions de jeunes participants concernant la pertinence pour eux des organismes de services aux jeunes • Opinions des bénéficiaires de financement • Perceptions du personnel de PCH	• Documents du programme • Données administratives (questionnaires des participants) • Participants au programme • Représentants de PCH • Bénéficiaires de financement	• Examen des documents • Analyse des bases de données administratives (questionnaires des participants) • Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH, bénéficiaires de financement) • Sondage (bénéficiaires de financement)
	9. Dans quelle mesure les projets financés ont-ils permis aux jeunes de prendre une part active à la vie dans leur communauté?	• Nombre et pourcentage de jeunes participants qui prennent une part active à la vie de leur communauté de façon régulière • Opinions de jeunes participants concernant leur engagement dans leur collectivité • Opinions de bénéficiaires de financement au sujet de l'engagement des jeunes dans les collectivités	• Écrits • Données administratives • Documents du programme • Questionnaires des participants • Bénéficiaires de financement • Représentants de PCH	• Recension des écrits • Analyse des documents • Analyse des bases de données administratives • Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH et bénéficiaires de financement) • Sondage (bénéficiaires de financement)

		• Perceptions des représentants de PCH		
	<i>Résultats finaux</i> 10. Le programme a-t-il permis aux jeunes de ressentir un sentiment d'appartenance au Canada?	• Nombre et pourcentage de jeunes participants qui ont déclaré ressentir un sentiment d'appartenance au Canada • Opinions de jeunes participants concernant leur sentiment d'appartenance au Canada • Opinions des bénéficiaires de financement • Perceptions des représentants de PCH	• Données administratives (questionnaires des participants) • Documents du programme • Représentants de PCH • Bénéficiaires de financement	• Analyse des bases de données administratives • Analyse des documents • Recension des écrits • Entrevues réalisées après des intervenants clés (représentants de PCH et bénéficiaires de financement) • Sondage (bénéficiaires de financement)
	11. Le programme a-t-il permis aux jeunes de ressentir un sentiment commun de l'identité canadienne?	• Nombre et pourcentage de jeunes participants qui ressentent un sentiment commun de l'identité canadienne • Opinions de jeunes participants concernant leur sentiment commun de l'identité canadienne • Opinions des bénéficiaires de financement • Perceptions du personnel de PCH	• Données administratives (questionnaires des participants) • Documents du programme • Représentants de PCH • Bénéficiaires de financement	• Analyse des bases de données administratives • Analyse des documents • Recension des écrits • Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH et bénéficiaires de financement) • Sondage

Question 5 : Démonstration d'efficience et d'économie				
Évaluation de l'utilisation des ressources par rapport à la production des extrants et aux progrès réalisés vers l'atteinte des résultats escomptés	12. Les ressources allouées au programme sont-elles utilisées avec efficience et économie pour maximiser l'obtention de résultats?	• Ressources financières et humaines planifiées par rapport à celles utilisées • Frais opérationnels réels du programme par rapport au budget global (frais administratifs de PCH et des bénéficiaires de financement) • Coûts globaux du programme par participant • Coûts d'exécution du programme comparativement à d'autres programmes semblables • Coûts moyens des projets par participant • Données disponibles sur des gains d'efficience	• Données administratives • Documents de programme • Représentants de PCH	• Analyse des documents • Recension des écrits • Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (personnel de PCH) • Analyse des bases de données administratives

	13. Y a-t-il d'autres interventions (pas nécessairement celles liées à l'attribution de subventions et de contributions) ou approches pour atteindre des objectifs ou résultats semblables?	• Données disponibles sur des approches de rechange plus rentables pour atteindre les objectifs du programme (programmes, mécanismes d'exécution à PCH ou dans d'autres ministères fédéraux ou à l'échelle municipale, provinciale/territoriale, nationale ou internationale) • Y a-t-il des données disponibles sur d'autres interventions (pas nécessairement celles liées à l'attribution de subventions et de contributions) pour atteindre des objectifs ou résultats semblables • Étant donné que Les jeunes s'engagent et Échanges Canada recourent à des approches différentes pour atteindre des résultats à long terme semblables, existe-t-il des différences majeures entre ces deux programmes à l'égard de l'approche utilisée et des résultats atteints?	• Documents du programme • Écrits • Bénéficiaires de financement • Représentants de PCH	• Analyse des documents • Recension des écrits • Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH et bénéficiaires de financement)
Autres questions d'évaluation : Rendement (conception et exécution)				

	14. La conception du programme a-t-elle contribué à ce qui suit : a. la cohérence entre le modèle logique du programme et ses modalités? b. des systèmes administratifs de gestion adéquats en place pour assurer une exécution efficace du programme? c. l'atteinte des résultats désirés?	• Modalités du programme relatives aux résultats escomptés – nécessité d'apporter des modifications au modèle logique ou aux résultats du programme • Perceptions de la mesure dans laquelle le programme est exécuté de manière efficace, y compris le processus de présentation de demandes, le processus d'examen, les décisions en matière de financement, les structures administratives, les critères de sélection, l'impact du non-financement sur les projets, etc. • La conception du programme Les jeunes s'engagent comprend des éléments novateurs tels que a) le leadership des jeunes et b) l'utilisation des technologies de l'information et des communications comme exigences pour tous les projets. Dans quelle mesure ces éléments sont-ils importants pour atteindre les résultats escomptés?	• Formulaire de demande, accords de subvention et de contribution, description du processus de présentation de demandes • Entrevues menées avec des agents de programme • Bénéficiaires de financement • Demandeurs non financés	• Analyse des documents • Analyse des bases de données administratives • Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH et bénéficiaires de financement) • Sondage (bénéficiaires de financement et demandeurs non financés)
--	---	--	---	---

		• Résultats inattendus (avantages, aspects négatifs) découlant de l'exécution du programme		
	15. Quelles ont été les incidences du budget de 2014-2015 sur la conception et l'exécution du programme?	• Éléments indiquant des changements apportés à la conception et à l'exécution du programme en réponse aux réductions budgétaires	• Représentants de PCH	• Entrevues réalisées auprès des intervenants clés (représentants de PCH)

Annexe C : Programmes et initiatives de PCH à l'intention des jeunes

Groupes cibles	Groupes d'âge visés	Mécanisme d'exécution (2014-2015)	Principaux résultats	Portée / participants par année (moyenne)	Appui aux langues officielles	Budget annuel (2014-2015)	Résultat stratégique (2014-2015) ⁴⁶	AAP
Les jeunes s'engagent : Renforce le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada et soutient les projets dirigés par des jeunes qui aident les jeunes à devenir des citoyens actifs et engagés								
Jeunes	De 7 à 30 ans	Accords de contribution conclus avec des organismes d'exécution	Engagement civique et sentiment d'appartenance au Canada	300 000	Les demandeurs de financement se voient demander des mesures visant l'inclusion de jeunes des communautés de langue officielle en situation minoritaire	1,5 M\$	N° 2	2.1.6
Programme Échanges Canada : Offre aux jeunes des occasions d'approfondir leur connaissance du Canada, de créer des liens entre eux et d'apprécier la diversité ainsi que les aspects de la réalité canadienne qu'ils partagent.								
Jeunes	De 12 à 17 ans (EJC)	Accords de contribution conclus avec des organismes d'exécution	Connaissance du Canada, création de liens entre les jeunes, appréciation de la réalité canadienne	6 700 (EJC)	Les activités financées par le PEC offrent des occasions pour promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne	8,1 M\$ (EJC)	N° 2	2.1.5
	De 14 à 25 ans (FJC)			5 000 (FJC)		4,6 M\$ (FJC)		
	De 16 à 18 ans (EE/EE)			850 (EE/EE)		5,1 M\$ (EE/EE)		

⁴⁶ Objectif stratégique n° 1 : Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.

Objectif stratégique n° 2 : Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.

Groupes cibles	Groupes d'âge visés	Mécanisme d'exécution (2014-2015)	Principaux résultats	Portée / participants par année (moyenne)	Appui aux langues officielles	Budget annuel (2014-2015)	Résultat stratégique (2014-2015) ⁴⁶	AAP
Initiative Jeunesse Canada au travail : Offre des expériences de travail et des stages dans des secteurs prioritaires du ministère du Patrimoine canadien (langues officielles et établissements du patrimoine).								
Jeunes	De 16 à 30 ans	Accords de subvention et de contribution conclus avec des organismes d'exécution	Employabilité	2 300	Les bénéficiaires de financement sont sélectionnés de manière à assurer la disponibilité de services et de financement aux employeurs du secteur du patrimoine et aux jeunes des communautés de langue officielle en situation minoritaire	11,3 M\$	N ^{os} 1 et 2	S. O.
Fonds pour l'histoire du Canada : Encourage les Canadiens à apprendre davantage sur l'histoire du Canada, la vie civique et les politiques publiques en appuyant l'élaboration de matériel d'apprentissage, d'activités et d'expériences. Certains des projets financés sont spécialement destinés aux jeunes, notamment les Prix d'histoire du gouvernement du Canada pour les élèves et les enseignants du secondaire.								
Tous les Canadiens	Aucune limite d'âge	Accords de subvention et de contribution conclus avec des organismes d'exécution	Connaissance et diffusion de l'histoire du Canada	Dizaines de milliers de jeunes Canadiens	Non	1 M\$ ⁴⁷	N ^o 2	2.1.4

⁴⁷ Le programme s'adresse à tous les Canadiens. Le budget annuel global (2014-2015) s'élevait à 6,2 millions de dollars; le budget prévu pour les projets destinés aux jeunes totalise 1 032 357 \$.

Groupes cibles	Groupes d'âge visés	Mécanisme d'exécution (2014-2015)	Principaux résultats	Portée / participants par année (moyenne)	Appui aux langues officielles	Budget annuel (2014-2015)	Résultat stratégique (2014-2015) ⁴⁶	AAP
Programmes d'appui aux langues officielles : Offre des initiatives d'apprentissage des langues, des expériences de travail et des stages pour les jeunes; environ 7 200 bourses d'été de langue et 300 emplois de moniteur des langues officielles.								
Jeunes	À partir de la 8 ^e année	Initiatives exécutées par le Conseil des ministres de l'Éducation ⁴⁸	Connaissance des langues officielles	7 500	Oui	24 M\$	N° 2	2.3
Bourses du Fonds de dotation pour études dans la seconde langue officielle créée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'accession au trône de la reine Elizabeth II : Aide les jeunes Canadiens désireux d'améliorer la maîtrise de leur seconde langue officielle à poursuivre des études à plein temps dans une université qui dispense son enseignement dans cette langue et à vivre dans un milieu où elle prédomine.								
Jeunes	Étudiants (baccalauréat)	Bourses (7 k\$)	Connaissance des langues officielles	Jusqu'à 3	Oui	21 k\$	N° 2	2.3
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts : Contribue au perfectionnement de créateurs canadiens et de futurs chefs de file, sur le plan culturel, en appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'organismes qui proposent une formation de haut calibre.								
Artistes très prometteurs	Aucune limite d'âge	Fonds de fonctionnement pour des organismes de formation	Établissements canadiens proposant une formation en arts de haut calibre	4 000 (3 500 jeunes)	Non	20 M\$- ⁴⁹	N° 1	1.1.4

⁴⁸ Excluant les transferts aux provinces et territoires.

⁴⁹ Le programme s'adresse aux artistes canadiens de tous âges. Le budget annuel global (2014-2015) s'élevait à 22,8 millions de dollars; le budget prévu pour les projets destinés aux jeunes totalise 19 950 000 \$.

Annexe D : Bibliographie

- Amna, Erik. « How is civic engagement developed over time? Emerging answers from multidisciplinary field », *Journal of Adolescence*, vol. 35, Issue 32 (2012), p. 611-627.
- Brooks, Meghan. « Imaginer le Canada, négocier l'appartenance : comprendre le racisme vécu par les Canadiens de couleur de la deuxième génération », *Diversité canadienne*, vol. 6, no 2 (printemps 2008), p. 84-88.
- Brown, R. *Ready or not? Preparing youth for 21st century responsible Citizenship. Learning for a Sustainable Future*, Toronto, Learning for a Sustainable Future, 2012.
- Canada, Ministère des Finances du Canada. *Le plan d'action économique du Canada, 2e année – Le Budget de 2010 – Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2010.
- Canada, Ministère des Finances du Canada. *Emplois, croissance et prospérité à long terme – Le plan d'action économique de 2012*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2012.
- Canada, Ministère des Finances du Canada. *Emplois, croissance et prospérité à long terme – Le plan d'action économique de 2013*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2013.
- Cowan, Mairi et Landon, Christopher. « The Missing Links in History Education », *Revue canadienne de recherche sociale*, *Canadian Journal for Social Research*, vol. 4, no 1 (2011), p. 28-30.
- Decima Research Inc. *The Arts in Canada: Access and Availability – 2004 Research Study Final Report*, Gatineau, Department of Canadian Heritage, 2004.
- Franke, Susan. *Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, rapport de recherche*, Ottawa, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, 2010, http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/policyresearch/PH4-59-2009-fra.pdf
- Fuller, S. *La participation des jeunes aux secteurs artistique, patrimonial, culturel et communautaire – Une conversation nationale*, Atlantic Evaluation Group Inc. pour Patrimoine canadien, Direction générale de la participation des citoyens, 2009.
- Hart, Daniel, et Atkins, Robert. « Civic Competence in Urban Youth », *Applied Developmental Science*, vol. 6, no 4 (2002), p. 227-236.
- Ipsos-Reid Corporation. *Reconnecting Government with Youth*, Ottawa, Ipsos-Reid, 2004.
- Jedwab, Jack. *L'identité du Québec en 2011 : les attachements, l'identité et la diversité*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2010.
- Jedwab, Jack. *Qu'est-ce qui unit le Canada?*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2014.
- McKinnon, M., S Pitre et J. Watling. *Lost in Translation: (Mis)Understanding Youth Engagement*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007.
- Molgat, M. *Les valeurs des jeunes au Canada, rapport de recherche*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques : Investir dans la jeunesse, Gouvernement du Canada, 2010.

- Northrup, David. « Canadians and Their Pasts », *Revue canadienne de recherche sociale, Canadian Journal for Social Research*, vol. 4, no 1 (2011), p. 12-13.
- Patrimoine canadien. *Les jeunes s'engagent – Lignes directrices et formulaires de demande 2012*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2012.
- Patrimoine canadien. *Les jeunes s'engagent – Lignes directrices et formulaires de demande 2011*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2011.
- Patrimoine canadien. *Les jeunes s'engagent - Normes de service*, (consulté le 25-09-2015)
- Patrimoine canadien. *Modalités « Subventions et contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent »*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2011.
- Patrimoine canadien. *Patrimoine canadien 2012-2013 Rapport sur les plans et les priorités*, Gatineau, Patrimoine canadien 2013.
- Patrimoine canadien. *Patrimoine canadien 2013-2014 Rapport sur les plans et les priorités*, Gatineau, Patrimoine canadien, 2014.
- Pronovost, G., et C. Royer. *Les valeurs des jeunes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004.
- Putman, R. *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, Boston, Simon and Schuster, 2000.
- Quénart, A., J. Jacques et C. Jauzion-Graverolle. « Consommer autrement : Une forme d'engagement politique chez les jeunes », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, no 1 (2007), p. 181-195.
- Statistique Canada, *Enquête sociale générale. Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale – Sentiment d'appartenance au Canada, à la province de résidence et à la communauté locale*, Ottawa, 2013, (consulté le 16-09-2015), Sur Internet : <URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015004-fra.htm>>.
- Wilkinson, Lori. « Portrait de l'identité et du sentiment d'appartenance chez les jeunes immigrants de deuxième génération à Winnipeg », *Diversité canadienne*, vol. 6, no 2 (printemps 2008), p. 93-96.
- L. Young et W. Cross, *A Group Apart: Young Party Members in Canada Charting the Course for Youth Civic and Political Participation*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP), 2007.